



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

OUTILS POUR ENSEIGNER LES LANGUES VIVANTES

- au collège
- au lycée général et technologique
- au lycée professionnel

Guide réalisé par l'équipe de formation et d'inspection de LV
de l'académie de Nantes.

Mis à jour en novembre 2023

Table des matières

Introduction	3
1. Glossaire	4
2. Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées Rentrée 2023.....	8
3. Votre arrivée dans l'établissement.....	144
Fiche 3.1 : Le collège	17
Fiche 3.2 : Le lycée général et technologique (LGT).....	19
Fiche 3.3 : Le Lycée professionnel (LP)	20
4. Les obligations du professeur.....	23
5. Votre prise en main de la classe.....	24
Fiche 5.1 : Gestion de classe	25
Fiche 5.2 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?.....	27
Fiche 5.3 : Concevoir une séquence	28
Fiche 5.4 : Préparer une séquence	29
Fiche 5.5 : Problématiser une séquence	30
Fiche 5.6 : Déroulement possible d'une séance	31
Fiche 5.7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?	32
Fiche 5.8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL) ?.....	33
Fiche 5.9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ? Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?	37
Fiche 5.10 : Quoi et comment évaluer ?	38
Fiche 5.11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI)?	42
Pour aller plus loin : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité.....	43
Conclusion.....	45
Bibliographie.....	46
Annexes :	47
Exemples de fiches « langage de classe »	
Pour l'allemand :	47
Pour l'anglais:	49
Pour l'espagnol :	50
Pour l'italien :	53
Exemple de fiche synthétique pour trame de séquence - Collège et LGT.....	54
Exemple de fiche synthétique pour trame de séquence complétée (allemand)	55
Exemple de fiche synthétique pour trame de séquence - LP.....	57

Introduction

Né de la rencontre avec des professeurs contractuel(le)s, ce livret a pour objectif de fournir aux enseignant(e)s quelques principes généraux et des outils de base afin de les aider à préparer et à gérer les séances et séquences d'apprentissage. Il s'agit avant tout de proposer des pistes de travail qui peuvent être modifiées. Le métier d'enseignant s'inscrit dans une mission d'instruction et d'éducation qui est régie par des textes institutionnels tout en laissant à chaque enseignant une part de liberté pédagogique et d'innovation.

Vous trouverez dans le glossaire les définitions de termes clés liés à la didactique des langues vivantes étrangères ainsi qu'une liste de référentiels et textes officiels. Précédées de quelques conseils pratiques, les quatorze fiches proposées tentent d'apporter des réponses aussi concrètes que possible aux principales questions que peut se poser un(e) professeur de langue. Destinée à nourrir une réflexion plus approfondie sur les diverses thématiques abordées dans ce petit guide, la bibliographie regroupe les ouvrages cités ainsi que quelques références complémentaires.

1. Glossaire

Actionnelle (perspective) :

Faire travailler les élèves dans une perspective actionnelle pour **les impliquer dans leur apprentissage**, c'est créer au sein de la classe des situations qui les amènent à avoir besoin d'utiliser la langue étrangère pour réaliser **des tâches de communication langagière**, par exemple :

- lors d'une écoute d'un document sonore, recueillir des informations pour effectuer un compte-rendu, présenter oralement ou par écrit un métier, un personnage, une ville... ;
- proposer aux élèves des situations qui vont leur permettre d'entrer en communication pour établir un contact social, exprimer leur accord ou désaccord, réagir à des objections...

→ Les objectifs et les AL principales (voir ci-dessous) de la séquence sont donc **définis en fonction des besoins de l'élève pour accomplir la tâche finale de la séquence**.

En lycée professionnel, selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de celles et ceux que l'on peut réaliser dans la vie courante.

Activités Langagières (AL) :

Les AL (activités langagières communicatives) sont au nombre de quatre (**réception, production, interaction, médiation**). Les différents tableaux renvoyant aux quatre activités et stratégies langagières communicatives se situent dans le *Volume complémentaire du CECRL (2018)* :



page 57: réception

page 71: production

page 85: interaction

page 107: médiation

Apprentissage (Séquence d') :

Une **séquence** est un ensemble de **séances** formant un tout cohérent.

CECRL :

Le *Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues* constitue une « base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc... en Europe »¹. Il propose une grille des niveaux de compétences.

¹ « Contenus du CECR », in : ROBERT, Jean-Pierre, ROSEN, Évelyne, *Dictionnaire pratique du CECR*, Paris, Ophrys, 2010, p. 39.

Le CECRL est un outil auquel sont corrélés en France tous les programmes d'enseignement de langues vivantes. En se référant aux descripteurs du CECRL, le professeur :

- ☐ évalue les progrès individuels des élèves et repère ses besoins ;
- ☐ fixe des objectifs linguistiques pour les différentes activités langagières (cf. page 4) ;
- ☐ peut s'inscrire dans une démarche collective qui prend appui sur les descripteurs du CECRL.
- ☐ dans la voie professionnelle, peut se référer à un rappel des descripteurs des niveaux de compétence pour chaque grand type d'activités langagières. ([BO spécial n° 5 du 11 avril 2019](#))

	A Utilisateur élémentaire		B Utilisateur indépendant		C Utilisateur expérimenté	
	<u>A1</u> <u>Introductif ou</u> <u>découverte</u>	<u>A2</u> <u>Intermédiaire</u> <u>ou usuel</u>	<u>B1</u> <u>Niveau seuil</u>	<u>B2</u> <u>Avancé ou</u> <u>indépendant</u>	<u>C1</u> <u>Autonome</u>	<u>C2</u> <u>Maîtrise</u>
LV1/A	Fin du cycle 3 (dans toutes les AL) → 6 ^{ème}	Fin du cycle 4 (dans toutes les AL) → 3 ^{ème}	Fin du cycle 4 (dans plusieurs AL) → 3 ^{ème}	Fin du cycle terminal du lycée → Tle	Fin du cycle terminal du lycée (Enseignement de spécialité LLCER) → Tle	
LV2/B		Fin du cycle 4 (dans au moins 2 AL) → 3 ^{ème}	Fin du cycle terminal du lycée → Tle			
LV3/C		Fin du cycle terminal → Tle				

(Tableau réalisé d'après : CECRL, p. 25)

Compétence :

« Une compétence est l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexe ou inédite. Compétences et connaissances ne sont ainsi pas en opposition. Leur acquisition suppose de prendre en compte dans le processus d'apprentissage les vécus et les représentations des élèves, pour les mettre en perspective, enrichir et faire évoluer leur expérience du monde »².

→ Une compétence transversale peut être utilisée par l'élève dans un autre cadre que la discipline enseignée (ex : utilisation du langage corporel face à un auditoire, gestion du brouillon, identification de sources...).

Évaluation (acte d')

Conformément à la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, « les modalités de la notation des élèves doivent évoluer pour **éviter une notation-sanction** à faible valeur pédagogique et **privilégier une évaluation positive, simple et lisible, valorisant les**

progrès, encourageant les initiatives et compréhensible par les familles. En tout état de cause, l'évaluation doit permettre de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève ».

→ Évaluer des acquis, c'est les mesurer par rapport à des critères préalablement définis par l'enseignant à l'aune d'un niveau d'apprentissage fixé par les programmes (A1, A2, B1, B2 ou C1).

⇒ **L'évaluation des compétences des élèves, en lien avec les descripteurs du CECRL, fait partie des missions que doivent accomplir** tous les enseignants de LV.

On distingue différents types d'évaluation :

➤ **Évaluation diagnostique :**

Effectuée en début d'année scolaire, elle permet à l'enseignant d'identifier les besoins des élèves dans chaque AL et de construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque élève afin de l'accompagner au mieux. Elle ne donne pas lieu à une note.

➤ **Évaluation formative :**

Réalisée en cours de séquence, elle « permet à l'enseignant d'évaluer l'efficacité de son enseignement et aux élèves de se situer dans leur propre progression »³. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à C1) qui peuvent être ou non accompagnés de points ; elle permet à l'enseignant de proposer aux élèves des aides appropriées et/ou un travail d'approfondissement.

➤ **Évaluation sommative :**

Effectuée au terme d'un apprentissage qui peut aller d'une séquence à l'ensemble du cursus scolaire, l'évaluation sommative a pour but de situer chaque élève par rapport aux objectifs fixés par les programmes et de lui permettre de mesurer ses progrès. Elle se traduit par un positionnement de l'élève sur une **échelle descriptive** comportant des niveaux de performance (d'A1 à C1) qui peuvent être ou non traduits en points.

➤ **Évaluation certificative :**

L'évaluation certificative est réalisée **en vue de la délivrance d'un diplôme**. Par exemple, le Contrôle en Cours de Formation (CCF) en lycée professionnel est une modalité d'évaluation certificative qui permet d'évaluer un ensemble de compétences à l'issue de la formation pour les diplômes de CAP, Bac Professionnel, Brevet professionnel et Brevet de métiers d'art.

3 TARDIEU, Claire, L'épreuve de didactique aux concours – L'évaluation en langues, Paris, Ellipses, 2005, p. 27.

➤ **Auto-évaluation :**

« L'autoévaluation des élèves est le processus par lequel l'élève recueille des données et **réfléchit à son propre apprentissage...** [c'est] l'évaluation, par l'élève, de ses propres progrès en matière de connaissances, de compétences, de processus ou de comportement. **L'autoévaluation donne à l'élève une conscience et une compréhension accrues de lui-même ou d'elle-même en tant qu'apprenant ou apprenante** »⁴.

➤ **Co-évaluation :**

On parle de « co-évaluation quand le travail d'un élève est évalué par quelques élèves ou par l'ensemble de la classe »⁵.

4 Ministère de l'Éducation de l'Ontario, 2002.

5 Ministère de l'Éducation Saskatchewan (Canada).

2. Textes officiels et programmes des classes de collège et de lycées

Cycles	Ecole élémentaire					Collège				Lycée		
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	2de	1ère	Tale
	Cycle 2			Cycle 3		Cycle 4				Cycle terminal*		
Programmes	Le programme de chaque cycle se divise en 3 volets : - Volet 1 : Objectifs généraux dans les 5 domaines du Socle Commun - Volet 2 : Contributions de chaque discipline à l'atteinte des objectifs généraux - Volet 3 : Niveaux de maîtrise attendus en fin de cycle dans chaque discipline									- L'étude de la langue - Formation culturelle et interculturelle - L'organisation de l'enseignement - Tableaux des descripteurs des activités langagières		
Socle commun des connaissances, des compétences et de la culture	Domaine 1 Les langages pour penser et communiquer Domaine 2 Les méthodes et outils pour apprendre Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen Domaine 4 Les systèmes naturels et les systèmes techniques Domaine 5 Les représentations du monde et l'activité humaine  BO n°17 de 2015											
Axes culturels	- L'enfant - La classe - L'univers enfantin		- La personne et la vie quotidienne - Repères géographiques, historiques et culturels - L'imaginaire		- Langages - Ecole et société - Voyages et migrations - Rencontre avec d'autres cultures		L'art de vivre ensemble - Vivre entre générations - Les univers professionnels, le monde du travail - Le village, le quartier, la ville - Représentation de soi et rapport à autrui - Sports et société - La création et le rapport aux arts - Sauver la planète, penser les futurs possibles - Le passé dans le présent		Gestes fondateurs et mondes en mouvement (tronc commun) - Identité et échanges - Espace privé et espace public - Art et pouvoir - Citoyenneté et mondes virtuels - Fictions et réalités - Innovations scientifiques et responsabilité - Diversité et inclusion - Territoire et mémoire			
QR codes vers les Bulletins Officiels (BO)			 BO n°11 de 2015 MAJ : BO n°48 de 2015						 BO n°1 de 2019			
Niveau ciblé	A1		A1 → A2		LV1 : A2 dans les 5 AL LV2 : A2 dans au moins 2 AL		LVA : B1 → B2 LVB : A2 → B1 LVC : A2 → B1					

* Voie technologique : participation à l'Enseignement Technologique en LV (ETLV)

Enseignement de Spécialité : voir les thématiques selon les LLCE anglais, espagnol, allemand, italien ou LLCE anglais monde contemporain.

Enseignement secondaire	Collège	Lycée Professionnel				
Niveaux d'enseignement	3 ^{ème} Prépa-Métiers	1 ^{ère} année de CAP	2 ^{ème} année de CAP	2 nd e BAC PRO	1 ^{ère} BAC PRO	Terminale BAC PRO
Niveaux ciblés (tableaux des descripteurs des activités langagières)	LV1 : A2 dans les 5 AL LV2 : A2 dans au moins deux AL	A2 (unité obligatoire et/ou facultative de la langue vivante)		- <u>Niveaux attendus</u> : LVA : B1+ LVB : A2+ - <u>Niveaux visés</u> : LVA : B2 LVB : B1		
Objectifs	Socle commun de connaissances, de compétences et de culture dans les domaines 1, 2, 3, 5	- Une formation interculturelle, gage de citoyenneté et d'ouverture à la mobilité - Une progressivité des apprentissages - Une formation qui articule toutes les compétences et activités langagières				
Contextes		- Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne - Utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle				
Programmes	Etude de la langue, découverte culturelle et la relation interculturelle autour de 4 axes culturels : ▪ Langages ▪ Ecole et société ▪ Voyages et migrations ▪ Rencontre avec d'autres cultures	 BO n°5 de 2019 Utiliser le BO n°2 de 2009 pour stratégies et entraînement 				
Composantes essentielles des parcours de formation des élèves		- Acquisition des moyens linguistiques pour communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers - Acquisition des compétences transversales autour de 3 champs : ➤ L'adaptabilité aux mobilités ➤ La découverte d'autres cultures, la compréhension de l'autre, la socialisation et la citoyenneté ➤ La formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel tout au long de la vie				

Diplôme National du Brevet (DNB)

EN 3^e, LE DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

À la fin de son année de 3^e, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : le **diplôme national du brevet**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE	→	10 points
MAÎTRISE FRAGILE	→	25 points
MAÎTRISE SATISFAISANTE	→	40 points
TRÈS BONNE MAÎTRISE	→	50 points

EN OPTION Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

Textes officiels :



BO n°35 de 2016



Arrêté du 27/11/2017



BO n°1 de 2018

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS

ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES
100 points
2 h écrit
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'information.

ÉPREUVE 4 SCIENCES
50 points
1 h écrit
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre (2 épreuves sur les 3).

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS
100 points
3 h écrit
Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et de rédaction.

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
50 points
2 h écrit
Analyse de documents et de cartes...

ÉPREUVE 5 ORAL
100 points
15 min. oral individuel ou 25 min. oral collectif
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'épreuve est suivie d'un entretien.

LES ÉTAPES DU BREVET

à partir de novembre

Les élèves de 2^e des établissements publics et privés sont connus pour inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

dès avril

Épreuve orale

fin juin

Épreuves écrites

début juillet

Résultats du brevet

septembre octobre

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

DEVUIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3^e, DEVUIRS FAITS accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

2 séries sont proposées :
la série générale et la série professionnelle.
À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE 480 POINTS

MENTION ASSEZ BIEN

+ DE 560 POINTS

MENTION BIEN

+ DE 640 POINTS

MENTION TRÈS BIEN

Enseigner les langues vivantes en lycée professionnel

Les élèves qui préparent un diplôme de la voie professionnelle (CAP, Bac Professionnel, Brevet métiers d'art, Brevet Professionnel, mention complémentaire ou en classe de 3^e Prépa-métiers) représentent un tiers des élèves en France. Les deux autres tiers étant composés d'un tiers dans les filières de lycée général et un dernier tiers dans les filières technologiques. Ils suivent une formation générale et professionnelle en lycées professionnels :

- en formation initiale (statut scolaire)
- en apprentissage (statut d'apprentis en lycée professionnel ou en centre de formation par apprentissage - CFA)
- en formation continue (alternants adultes du Greta qui peuvent suivre des enseignements en lycées professionnels).

Ces élèves, apprentis ou alternants, préparent un diplôme professionnel. Pour les diplômes les plus courants, le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) couvre 200 spécialités professionnelles, pour la majorité desquelles les épreuves certificatives comportent une épreuve de langue vivante obligatoire, plus 100 Bacs professionnels avec une LVA obligatoire (secteurs des services et de production) et également une LVB obligatoire également dans les sections des services), 60 brevets professionnels qui se préparent en CFA, 20 Brevets métiers etc.

Vous trouverez des informations complémentaires sur ce site :



Les épreuves de langues vivantes (LVA et LVB) font l'objet de la mise en œuvre d'un contrôle en cours de formation lors d'une session unique lors du dernier semestre de formation (dans les établissements scolaires relevant de l'Education nationale et ceux habilités à faire passer des CCF). Dans les centres de formation non habilités par l'Education nationale, l'épreuve est organisée sous l'autorité de la Rectrice, lors d'une épreuve ponctuelle dont les dates sont fixées par le ministère et communiquées aux établissements.

➡ Définition des épreuves de langues vivantes au CAP :

Sur le site Anglais-LP sur le portail pédagogique :

<https://vu.fr/EdeO> ou





Epreuves de LV en CAP
En CCF et à l'épreuve ponctuelle

Isabelle VALENTIN IEN anglais-lettres

Les textes officiels

- Définition des épreuves : arrêté du 30 août 2019
- Grille de notation pour l'épreuve obligatoire en CCF ou en ponctuel : annexe IV
- Grille de notation pour l'épreuve ponctuelle facultative : annexe V
- Arrêté du 10 mars 2021 : pour les élèves en situation de handicap
- Gabarit pour aider à l'élaboration d'un sujet de situation A :

Situation A : CO - CE- EE au niveau visé A2

- 1 heure d'épreuve collective à l'écrit
- CO (10mn), CE (25mn) et EE (25mn)
- CO (audio / vidéo de 1 mn maximum), authentique, ancré dans le monde anglophone
- un QCM de 8 questions maximum avec 3 réponses proposées
- CE : texte authentique de 10 lignes maximum ancré dans le monde anglophone
- 6 questions maximum graduées du général au particulier en français
- EE : 2 sujets au choix, l'un en réponse à une question en lien avec le thème des supports de compréhension et l'autre, une réponse à un bref message précis dont le contexte est présenté en français. Le 2^e sujet relève d'une autre situation que le premier (actes et situations de la vie quotidienne, civique et sociale et professionnelle)

Situation B : EO-EOI niveau visé A2

- Durée : 6 minutes, EO : 3 mn et EOI 3 minutes maximum
- EO : sujet et contenu au choix du candidat soit :
 - un travail, un projet, un produit ou un service dont la réalisation, dans le cadre des EG et/ou EP, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère
 - soit une expérience pro, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, vécue en France ou à l'étranger.
- Documents autorisés : un plan d'intervention ou des mots clés ainsi qu'un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.).
- EOI : questions et demandes d'explications complémentaires proposées par l'évaluateur. Si le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé, l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange.

Epreuve facultative de LV

- EO-IO et CE évaluées : 12 minutes, 3mn, 3mn et 6 minutes. Les deux premières parties sont identiques au CCF. Pour la 3^e :

De manière générale, vous retrouverez sur [la page Examens](#) correspondant au(x) diplôme(s) que vous recherchez, les textes définissant l'épreuve de langue vivante (obligatoire en CCF, obligatoire en ponctuel, facultative en ponctuel), leurs modalités de mise en œuvre, les grilles de notations à utiliser impérativement, voir ci-après :

Concernant le CAP :

<https://vu.fr/vwPki>



espace pédagogique > disciplines du second degré > Anglais LP

CAP



CAP

DNB

BAC PRO

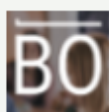
BP

DNMADE

Section EURO

UFM

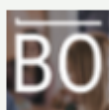
Instructions officielles



[Définition de l'épreuve obligatoire de LV en CCF et ponctuel pour le CAP](#) - tous niveaux

19/10/2023

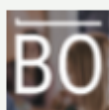
Retrouvez dans cette ressource, les définitions de l'épreuve obligatoir ...



[Grille de notation pour l'épreuve obligatoire de LV du CAP](#) - tous niveaux

20/11/2023

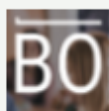
Retrouvez dans cette ressource, la grille de notation pour l'épreuve obl ...



[Définition de l'épreuve facultative de LV ponctuelle pour le CAP](#) - tous niveaux

19/10/2023

Retrouvez dans cette ressource, les définition de l'épreuve facultative ...



[Grille de notation pour l'épreuve facultative de LV du CAP](#) - tous niveaux

19/10/2023

Retrouvez dans cette ressource, la grille de notation pour l'épreuve fac ...

Vous y trouverez également des [aides précises](#) : gabarit à utiliser pour l'épreuve, différents exemples de sujets déjà proposés, des recommandations et des fiches de synthèses pour permettre une lecture rapide des documents présentés.



[Recommandations pour la conception d'un sujet](#) - tous niveaux

19/10/2023

Retrouvez dans cette ressource, des recommandations pour la conception d'un sujet.



[Modèle de gabarit pour le CCF du CAP](#) - tous niveaux

30/10/2023

Retrouvez dans cette ressource, le modèle de gabarit pour le CCF du CAP.



Définition des épreuves de langues vivantes pour le baccalauréat professionnel :

<https://vu.fr/EQJw>



Epreuves de LV en BAC PRO
En CCF et à l'épreuve ponctuelle

Isabelle VALENTIN IEN anglais-lettres

Les textes officiels

- Définition des épreuves : arrêté du 17 juin 2020 - annexe V
- Grille de notation pour l'épreuve obligatoire en CCF ou en ponctuel de la LVA : annexe IV
- Grille de notation pour l'épreuve obligatoire en CCF ou ponctuelle de la LVB : annexe V
- Arrêté du 17 juin 2020 : pour les élèves en situation de handicap :
- Gabarit pour aider à l'élaboration d'un sujet de situation A :

Situation A : CO- CE-EE LVA = B1 + / LVB = A2 +

- 1 heure d'épreuve collective à l'écrit
- CO (audio/vidéo de 1:30mn), authentique, ancré dans le monde anglophone
- Après trois écoutes, les candidats rendent compte en français du document
- CE : texte authentique de 15 lignes maximum ancré dans le monde anglophone en lien ou non avec le support de la CO.
- les candidats rendent compte à l'écrit en français de qu'ils ont compris
- EE : 2 sujets en anglais au choix : une problématique d'ordre général, une citation ou une affirmation, un message écrit (lettre, courriel, post ou article de blog, etc.). Le 2ème sujet relève d'une autre situation que le premier (actes et situations de la vie quotidienne, civique et sociale et professionnelle)

Situation B : EO-EOI - LVA B1 + / LVB A2 +

- Durée : 10 minutes, EO : 5 mn et EOI 5 minutes maximum
- EO : sujet et contenu au choix du candidat soit :
- un travail, un projet, un produit ou un service dont la réalisation, dans le cadre des EG et/ou EP, a fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère
- soit une expérience pro, tout particulièrement une expérience ayant fait appel à une utilisation de la langue vivante étrangère, vécue en France ou à l'étranger.
- Documents autorisés : sommaire, plan ou mots clés ainsi qu'un document de nature iconographique (photographie, schéma, croquis, reproduction d'œuvre d'art, etc.).
- EOI : questions et demandes d'explications complémentaires proposées par l'évaluateur. Si le candidat ne s'est pas ou très peu exprimé, l'évaluateur ouvre, élargit et, si besoin, multiplie les objets sur lesquels peut porter l'échange.

Epreuve ponctuelle de LV au bac pro : 1h10

- CO-CE-EE évaluées : 1h, puis EO et IO 10 mn (5mn et 5mn) selon les mêmes modalités que le CCF :

Sur la page Examens et l'onglet [Bac Pro](#), vous retrouverez sur le même modèle que celles du CAP, les textes définissant les épreuves ainsi que leurs modalités de mise en œuvre, les grilles de notation à utiliser impérativement pour la LVA (niveau visé B1+), la LVB (niveau visé A2+) et LV facultative (langue vivante facultative). Là encore, des aides, gabarit, recommandations, exemples de sujets déjà produits, synthèses et infographie sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches pédagogiques et certificatives.

Par exemple, quand vous cliquez sur [Grilles de notation pour l'épreuve obligatoire de LV-A du CCF en Bac pro](#) :

Vous avez la possibilité de télécharger les documents présentés (en bas à gauche).

Grilles de notation pour l'épreuve obligatoire de LVA CCF du Bac Pro mis à jour le 19/10/2023

Retrouvez dans cette ressource, les grilles de notation pour les situations A et B de l'épreuve obligatoire de LVA en CCF du Bac pro.

mots clés : définition, cap, ccf, ponctuel,

1 sur 3 Zoom automatique

Bulletin officiel n° 47 du 16-12-2021

Annexe 4 - Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVA

Baccalauréat professionnel
Épreuve obligatoire de langue étrangère - LVA
Contrôle en cours de formation (candidats scolaires et assimilés) - Situation A
Épreuve finale ponctuelle (candidats hors statut scolaire) - Temps d'évaluation 1

FICHE INDIVIDUELLE D'ÉVALUATION (2 pages)

Séance :	Spécialité :
Établissement :	Nom de l'évaluateur :
Académie :	Langue vivante :
	Date du contrôle/de l'épreuve :
Nom et prénom du candidat :	

Les critères ci-dessous permettent de situer les trois prestations du candidat sur l'échelle d'évaluation et de leur

Pour accéder au BO, cliquez ici

Pour la mise en œuvre des CCF en LV, il est important de vous faire accompagner par des collègues de langues vivantes également concernés par cette épreuve ainsi que par la direction de l'établissement et le corps d'inspection.

Baccalauréat général ou technologique (BO n°30 2021 et n° 2 de 2020) :

	Contrôle continu	Epreuve terminale
Tronc commun	Oui 	Non
Enseignement de spécialité (EDS)	Non	<u>Ecrit (3h30)</u> : synthèse de documents + traduction ou transposition <u>Oral (20 min)</u> : présentation d'un dossier constitué par le candidat  <u>Grand oral (20 min)</u> : présentation de 2 questions portant sur les EDS

3. Votre arrivée dans l'établissement

(voir aussi fiches collège, lycée général et technologique, lycée professionnel)

Dès votre arrivée :

1) Procurez-vous **les codes et les identifiants** qui vous seront nécessaires pour accéder aux outils numériques.
→ Ex : Espace Numérique de Travail (ENT), session informatique, logiciel de saisie des notes et du cahier de texte (ex : Pronote), etc.

2) Identifiez les différents **acteurs** :

• **L'équipe de direction** est composée du chef ou de la cheffe d'établissement, de son adjoint(e), du/de la gestionnaire et, le cas échéant, du Directeur Délégué ou Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT). Elle constitue l'organe exécutif de l'établissement et représente l'État en son sein :

=> **Le proviseur ou la proviseure (lycée) ou le principal ou la principale (collège)** prépare et exécute les délibérations du conseil d'administration (CA). Il ou elle a autorité sur l'ensemble des personnels.

=> **Le ou la DDFPT** des lycées technologiques et professionnels a une fonction de conseiller du chef d'établissement ainsi qu'un rôle d'organisateur, de coordinateur et d'animateur des équipes pédagogiques du domaine professionnel.

=> **Le ou la gestionnaire** assure la gestion financière et matérielle de l'établissement, notamment de la restauration.

• **Le conseiller principal ou conseillère principale d'éducation (CPE*)** exerce ses responsabilités dans le cadre de la vie scolaire (conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement des adolescents). Il ou elle organise le service des assistants d'éducation, la vie collective hors du temps de la classe, en étroite liaison avec la vie pédagogique de l'établissement.

• **Les assistants ou assistantes d'éducation** participent à l'encadrement et au suivi éducatif des élèves. Ils ou elles assurent notamment l'encadrement et la surveillance des élèves (internat et externat), l'aide à l'accueil

et à l'intégration des élèves en situation de handicap, l'aide à l'utilisation des nouvelles technologies. Ils ou elles participent aux activités éducatives, sportives, sociales et culturelles, ainsi qu'à l'aide aux devoirs et aux leçons.

- **Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH)** sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.

- **Le professeur ou la professeure documentaliste** anime et gère le centre de documentation. Il ou elle initie les élèves à la recherche documentaire et contribue à l'élargissement de leur culture.

→ *Vous pouvez vous tourner vers cette personne pour éventuellement emprunter des manuels à votre arrivée.*

- **Le professeur principal (PP)*** est chargé du suivi et de l'orientation des élèves d'une classe en particulier. Il ou elle assure le lien entre les différents membres de l'équipe éducative d'une part, et entre cette dernière et les familles d'autre part.

- **Les autres professeurs de langues** de l'établissement pourront être sollicités en cas de besoin.

→ *N'hésitez pas à demander à aller les observer. Le partage de pratiques est très souvent utile et enrichissant !*

* *Le/la CPE et le/la professeur(e) principal(e) sont les personnes vers qui vous tourner en priorité pour échanger sur des situations d'élèves individuelles ou collectives.*



3) Renseignez-vous sur les principales **instances** :

- **Le conseil de classe** est présidé par le chef d'établissement. Il comprend les professeurs de la classe, deux délégués des parents d'élèves, deux délégués des élèves de la classe, le conseiller d'orientation, le C.P.E. Le médecin de santé scolaire, l'assistante sociale, l'infirmière peuvent être invités à y participer. Il examine les questions pédagogiques intéressant la vie de la classe et, notamment, les modalités d'organisation du travail personnel des élèves. Il évalue les résultats scolaires de chaque élève. Il émet les propositions d'orientation, mais c'est le chef d'établissement qui prend la décision. **Préparer les conseils de classe et y participer fait partie de vos obligations de service.**

- **Le conseil pédagogique** est présidé par le chef d'établissement. Il réunit au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement, au moins un professeur par champ disciplinaire, un conseiller principal d'éducation et, le cas échéant, le directeur délégué aux formations professionnelles et pédagogiques. Il a pour mission de favoriser la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires. Il prépare la partie pédagogique du projet d'établissement.

- **Le conseil école-collège** contribue à améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il se réunit au moins deux fois par an et établit son programme d'action pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Présidé par le principal du collège ou son adjoint et l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription du premier degré, il comprend les personnels désignés par le principal du collège, sur proposition du conseil pédagogique du collège, et des membres du conseil des maîtres de chacune des écoles de recrutement du collège.

- **Le conseil d'administration** est constitué sur la base d'une représentation tripartite (1/3 représentant l'équipe administrative de l'établissement et les élus locaux, 1/3 représentant les personnels, 1/3 représentant les usagers : parents et élèves). Les représentants des personnels, parents et élèves sont élus. Le C.A. gère l'établissement et ses compétences sont de deux ordres : décisionnel et consultatif. Il fixe les principes de mise en œuvre de l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement. Il adopte le projet d'établissement, le budget et le compte financier, et le règlement intérieur. Il donne son accord sur diverses questions dont le programme d'activités des associations fonctionnant dans l'établissement. Il donne son avis sur les créations et suppressions de sections, formations complémentaires, les principes du choix des manuels scolaires, logiciels et outils pédagogiques, et la modification des heures d'entrée et de sortie.

- **Le conseil de discipline** se compose de membres du C.A : le chef d'établissement et son adjoint, le gestionnaire, un CPE proposé par le chef d'établissement, quatre représentants des personnels enseignants et d'éducation, un représentant des personnels ATOSS, trois représentants des parents d'élèves en collège et deux en lycée, deux représentants des élèves dans les collèges et trois en lycée. Il est présidé par le chef d'établissement et statue sur les faits reprochés à l'élève traduit devant le conseil.

- **Le Conseil de Vie Collégienne (CVC)** est une instance de dialogue et d'échanges entre les membres élu(e)s (les élèves) et les membres désignés de la communauté éducative (personnels de l'établissement), un lieu d'expression et de propositions de la part des élèves.

- **Le Conseil de Vie Lycéenne (CVL)** est une instance paritaire composée pour moitié de représentants élus des élèves et pour l'autre d'adultes membres de la communauté éducative ; **c'est un lieu privilégié d'écoute et d'échanges**. Les élus lycéens s'y expriment librement pour faire connaître leurs idées, leurs attentes et leurs préoccupations.



4) Renseignez-vous sur l'organisation des lycées polyvalents, ou « LPO » (le cas échéant) :

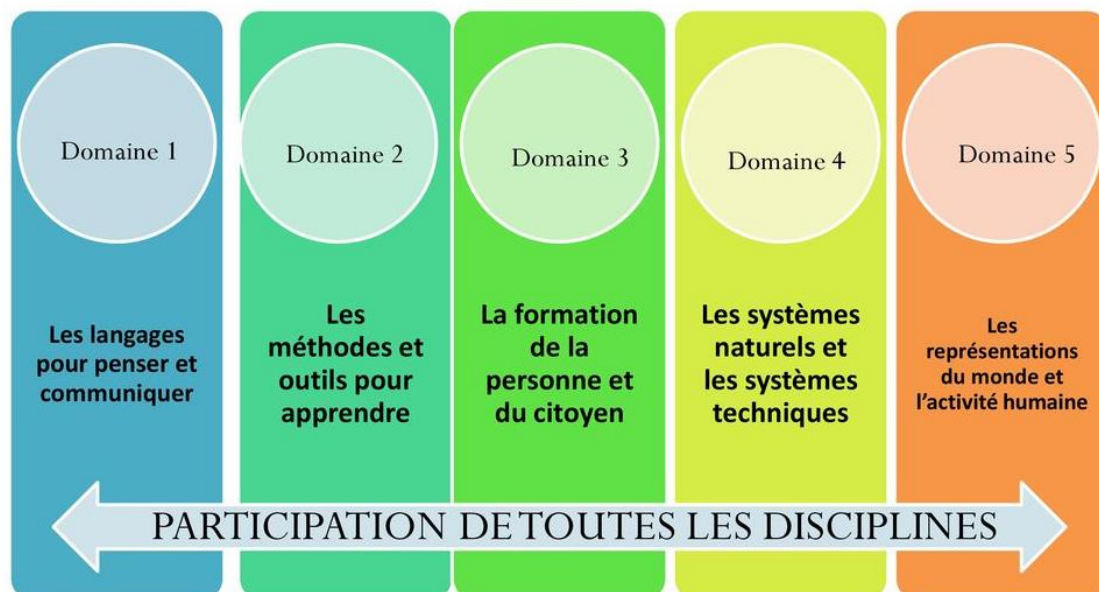
On y trouve également des sections d'enseignement professionnel (SEP), qui sont des filières de la voie professionnelle, identiques à celles des lycées professionnels.



3.1 Fiche : Les langues vivantes au collège

- **Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture :**

Il comporte cinq domaines, qui peuvent tous être investis par l'enseignant(e) de LV.



<https://slideplayer.fr/slide/11860292/>

Il est travaillé **du cycle 2 au cycle 4** et évalué dans le cadre du **DNB**.

- **Les horaires de langues vivantes :**

	Cycle 3 (CM1-CM2-6 ^{ème})	Cycle 4 (5 ^{ème} -4 ^{ème} -3 ^{ème})
LV1	4 h	3 h
LV2	X	2,5 h

- **Les autres modalités d'enseignement (ou enseignements complémentaires)⁶ :**

- L'**AP** (accompagnement personnalisé) s'adresse à tous les élèves selon leurs besoins ; il est destiné à soutenir leur capacité d'apprendre et de progresser, **notamment dans leur travail personnel, à améliorer leurs compétences et à contribuer à la construction de leur autonomie intellectuelle** ;

- Les **EPI** (enseignements pratiques interdisciplinaires) permettent de construire et d'approfondir des connaissances et des compétences par une démarche de projet conduisant à une réalisation concrète, individuelle ou collective (8 thématiques possibles). **Pris sur le temps d'enseignement disciplinaire**, les EPI devront, en LV, se dérouler dans la mesure du possible dans la langue étrangère concernée.

Cycle 3	3 h d'AP et/ou d'EPI
Cycle 4	4h d'AP et/ou d'EPI

- Il n'y a plus de « sections européennes » à proprement parler en collège. Mais **une ou plusieurs DNL (discipline non linguistique)** sont parfois proposées élargissant ainsi le temps d'exposition des élèves à la langue étrangère enseignée et concernée par la DNL (ex : mathématiques en espagnol, histoire-géographie en anglais, etc.). Une **option Langues et Cultures Européennes (LCE)** peut aussi être proposée aux élèves intéressés.

• Les parcours :

Au nombre de 4 :



<https://clg-jjeanneney-riozeclat-bfc.fr/>

Ils sont une œuvre collective qui mobilise les équipes éducatives, les partenaires, les parents.

Ils sont au service d'une culture commune (socle commun) et s'inscrivent dans le temps long (au cours des quatre cycles) et sur les temps scolaire, périscolaire mais aussi extrascolaire.

Chaque discipline (dont les LV) participe à l'alimentation des différents parcours des élèves.

• Le DNB (Diplôme national du Brevet) :

Lors des épreuves terminales, l'épreuve orale de soutenance pourra porter sur un projet mené lors d'un EPI ou d'un parcours. **Cet oral pourra s'effectuer dans l'une des deux langues étrangères étudiées par les élèves.**

• **Ev@lang** : test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième (dont les 3^e Prépa-métiers) qui permet de situer le niveau des élèves au regard du CECRL avant leur entrée en classe de seconde.

• La nouvelle 6^{ème} (rentrée 2023) :

Le ministre a pour ambition de construire **une nouvelle 6e qui puisse assurer à chaque élève, dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité** et ce afin de remédier aux difficultés scolaires et de donner aux élèves les mêmes chances de réussite.

- Dès septembre 2023, des professeurs des écoles interviendront en classe de 6e pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux.
- Chaque élève bénéficiera d'**une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français**, autour des compétences clés, afin de remédier aux difficultés des plus fragiles et de cultiver l'excellence des plus à l'aise.
- Le dispositif "**Devoirs faits**" sera rendu obligatoire afin de donner davantage d'autonomie aux élèves et ainsi réduire les inégalités devant les apprentissages. www.education.gouv.fr



Fiche : Les LV au lycée général et technologique (LGT)

• Organisation générale des enseignements de langues vivantes

- ✓ Les LV font partie du tronc commun : LVA, LVB
- ✓ Répartition :

	LVA & LVB	EDS*	LVC
2 ^{nde}	5h30	X	3h
1 ^{ère}	Générale : 4h30	4h	3h
Tle	Technologique : 4h (dont 1h ETLV**)	6h	3h

* Enseignement de spécialité /** Enseignement Technologique en Langue Vivante

• L'étude de la langue

- ✓ Objectifs de niveaux de compétences :
 - LVA : B1 en seconde > B2 en fin de terminale (tronc commun)
 - LVB : A2 en seconde > B1 en fin de terminale (tronc commun)
 - EDS : C1 en fin de terminale
 - LVC : A2/B1 en fin de terminale
- ✓ Une approche toujours en lien avec un contexte d'utilisation et avec un **fort ancrage culturel**.
- ✓ Les **activités langagières** doivent toutes être travaillées (oral et écrit) :
 - réception, production, interaction, médiation.
- ✓ Il y a une **thématique commune** à toutes les LVER :
 - Seconde : « L'art de vivre ensemble »
 - Cycle terminal : « Gestes fondateurs et mondes en mouvement ».
- Chaque thématique est déclinée en 8 axes⁷. Traiter au moins... :
 - Seconde : 6 axes à travers 1 à 3 séquences chacun
 - Cycle terminal : 6 axes chaque année à travers 1 ou 2 séquences chacun.

• L'attestation de langues vivantes

À compter de la session 2023, une attestation de langues vivantes est délivrée à tous les candidats au baccalauréat général et technologique, qu'ils réussissent ou non l'examen. Cette attestation permet à chaque candidat, qu'il soit scolaire ou individuel, de disposer d'un **document précisant le niveau de compétence** qu'il a atteint dans sa langue vivante A et dans sa langue vivante B au moment de présenter le baccalauréat.

Fondée sur les normes définies par le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), cette attestation **permet au candidat de se situer au regard des niveaux officiels allant de A1 à C2**.

⁷ cf. page 8



3.3 Fiche : Les LV au Lycée professionnel

- **Volume horaire de référence :**

Certificat d'aptitude professionnelle	Première année	Deuxième année
Volume horaire annuel	43h30	39h

Baccalauréat professionnel	Seconde	Première	Terminale
Volume horaire annuel -LVA	60h	56h	52h
Volume horaire annuel -LVB	45h	42h	39h

Liens Eduscol :



De nouvelles grilles sont en attente de publication dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle (rentrée 2024).

- **Organisation générale des enseignements de langues vivantes**

CAP :

- ✓ LVA : l'enseignement d'une langue vivante (anglais) est obligatoire. Le plus souvent, il fait l'objet d'une épreuve finale obligatoire ou facultative. Les diplômes professionnels font l'objet de réécriture et de mises à jour régulières en fonction des besoins en compétences professionnelles. La place de l'anglais est de fait, de plus en plus importante dans les filières professionnelles et fait donc plus souvent l'objet d'une épreuve certificative. La consultation sur [Eduscol des référentiels de CAP](#) vous permettra de savoir si la langue vivante étrangère est évaluée ou non.
- ✓ LVB : dans certains CAP, l'enseignement d'une LVB est proposé et peut faire l'objet d'une évaluation certificative facultative ponctuelle.

BAC PROFESSIONNEL :

- ✓ LVA seule obligatoire (coef 2) : Les filières industrielles (à noter : une LVB peut-être proposée en LV facultative)
- ✓ LVA et LVB obligatoires (coef 2+2) : les filières tertiaires

LA SECTION EUROPEENE EN BAC PRO :

Les élèves de lycée professionnel peuvent bénéficier d'un enseignement renforcé de langue vivante étrangère dans le cadre de [sections européennes](#) par le biais d'une discipline non linguistique (DNL). Cette DNL, dispensée en langue étrangère, est essentiellement une discipline professionnelle qui fait l'objet d'une co-intervention (prof de LV et prof du professionnel). Son objectif est de renforcer les compétences linguistiques et de développer les connaissances culturelles et professionnelles. En LP, elles s'appuient sur les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) à l'étranger. Quand ils ont réussi l'épreuve spécifique orale, les élèves obtiennent la [mention section européenne](#) sur le diplôme du

baccalauréat professionnel. Ils peuvent également présenter [l'Unité facultative de mobilité](#) et être titulaires d'attestations liées à leurs PFMP : [Europro](#), [Euromobipro](#) et [Europass mobilité](#).

Enseignement de la langue vivante étrangère

- ✓ L'enseignement de langues vivantes dans la voie professionnelle s'inscrit dans la **continuité** des objectifs de la scolarité obligatoire tels que les fixe le **socle commun** de connaissances, de compétences et de culture dans ses domaines 1. « Les langages pour penser et communiquer », 2. « Les méthodes et outils pour apprendre », 3. « La formation de la personne et du citoyen » et 5. « Les représentations du monde et l'activité humaine ».
- ✓ La LVE est une composante essentielle des parcours de formation des élèves de la voie professionnelle.
 - **Le premier objectif** est l'acquisition des moyens linguistiques permettant de communiquer avec des collègues, des partenaires ou des clients étrangers.
 - **Un rôle de premier plan** dans l'acquisition des **compétences transversales** relevant des trois champs suivants :
 - ❖ **l'adaptabilité aux mobilités** (géographiques et fonctionnelles -changement de métiers par exemple) ;
 - ❖ **la découverte d'autres cultures, la compréhension de l'Autre, la socialisation et la citoyenneté** ;
 - ❖ **la formation, l'autoformation et le développement culturel et professionnel** tout au long de la vie.
- ✓ La **dimension interculturelle** est fondamentale dans l'apprentissage d'une langue vivante. L'acquisition des savoirs culturels relatifs au(x) pays de la langue pratiquée s'inscrit dans une démarche active et contextualisée.
- ✓ **Une pédagogie de la mise en situation active** :
 - **L'appui sur le réel et leur recours à des pratiques concrètes** facilitent les apprentissages premiers pour ensuite permettre les généralisations nécessaires au transfert et au réemploi, d'une situation à l'autre, des savoirs et savoir-faire.
 - **l'approche dite « actionnelle »**, selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour effectuer des tâches et mener à bien des projets proches de ce que l'on peut réaliser dans la vie courante. Ainsi, les projets pédagogiques placent l'élève au centre des apprentissages en donnant du sens à ce qu'il fait.
 - **Le recours à des supports authentiques** est destiné à contextualiser la tâche à accomplir ou le projet à réaliser. Ayant pour fonction de créer un effet de réel et d'immersion, ces documents, qu'ils soient textuels, iconographiques, sonores ou audiovisuels, sont nécessairement

authentiques, variés et richement représentatifs de la réalité quotidienne, sociale, économique, professionnelle, culturelle, etc. du ou des pays dont on étudie la langue.

- **Les contextes ou situations** que l'enseignement cherche à recréer :
 - situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique
 - situations de la vie professionnelle

✓ Une formation qui **articule toutes les compétences et activités langagières** :

- Il y en a 5 : compréhension de l'oral, expression orale en continu, expression orale en interaction, compréhension de l'écrit ;
- Leur découpage bien que nécessaire à des fins d'évaluation, ne signifie pas que dans l'enseignement, ces activités sont séparées les unes des autres. La pratique de toutes les activités langagières est indispensable à l'acquisition des outils de la langue (vocabulaire, grammaire, syntaxe, prononciation).

✓ Une **pédagogie différenciée et collaborative**

- propositions d'activités et des exercices d'entraînement, de manipulation, d'imitation, de reformulation, de mémorisation, de remédiation, etc. selon diverses modalités :
 - travaux différenciés, voire individualisés, selon les élèves ou travaux destinés à l'ensemble d'un groupe ou sous-groupe ;
 - travaux réalisés dans la classe et/ou hors de la classe, dans le cadre de l'horaire spécifiquement dévolu à l'enseignement des langues vivantes.

✓ **Le numérique** : des ressources, des outils et des démarches indispensables :

- La formation linguistique et interculturelle des élèves de la voie professionnelle, exige qu'ils soient confrontés à des données, des faits, des matériaux, des documents, etc. qui éveillent leur curiosité et enrichissent leur perception et leur connaissance du monde. De fait, l'exploitation régulière et raisonnée des ressources numériques est nécessaire.
- Les ressources, outils et équipements permettent des activités différenciées (prenant en compte les différents besoins d'élèves), tout comme ils facilitent les pratiques collaboratives au sein de la classe (murs collaboratifs virtuels, cartes heuristiques, blogs, logiciels, webradio, etc.). La réalisation de productions écrites et/ou orales en langue vivante invite à faire appel à internet, à la création de fichiers (traitement de texte, diaporamas, enregistrements sonores ou vidéo, etc.), à la vidéo projection, au tableau numérique interactif, au BYOD/AVEC.
- Le numérique permet en outre de prolonger le temps d'exposition des élèves à la langue, au-delà du strict horaire d'enseignement, et de mettre en place des solutions de suivi des apprentissages particulièrement adaptées aux spécificités de la voie professionnelle.

✓ 4. Les obligations du professeur

- Faire partager les valeurs de la République (ex : respect de la laïcité, égalité filles-garçons...)
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (ex : être ponctuel, faire l'appel, renseigner le cahier de textes, ne jamais laisser les élèves seuls en classe...)
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage ; prendre en compte leur diversité
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation et prendre en compte leur orientation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier (ex : utilisation de l'Espace Numérique de Travail pour saisir le cahier de texte et partager des ressources)
- Coopérer au sein d'une équipe, contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves (et participer aux réunions parents-professeurs)
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel, se former
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (et saisir régulièrement les résultats et appréciations dans le logiciel approprié)

Liste basée sur le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation (www.education.gouv.fr).

5. Votre prise en main de la classe

Vous devez :

- 1) Vous approprier le ou les **programme(s) d'enseignement des classes qui vous sont confiées (voir programmes)** ; n'hésitez pas à **dialoguer avec l'équipe enseignante** et à procéder à un **échange de ressources**.
- 2) Préparer vos cours de façon rigoureuse et précise : (cf. pages 27 et 28 : préparation de séquence)
 - choisir la **thématique culturelle** de la séquence ;
 - définir le **projet de séquence** (mission ou tâche finale, cf. page 28) et les activités langagières entraînées ;
 - lister les **outils linguistiques nécessaires** à l'accomplissement de ce projet ;
 - trouver les **documents si possible authentiques** et dans tous les cas variés, riches et pertinents (vous pouvez avoir recours aux manuels scolaires) ;
 - avoir une attitude réflexive sur votre travail ; vous demander pour chaque activité proposée aux élèves : « **Qu'ont-ils fait ? Qu'ont-ils appris ?** » ;
- 3) Instaurer un **climat propice à l'apprentissage** (rituels, règles de vie de classe, organisation de l'espace classe...) ;
 - **être à l'écoute** de la classe et adopter une **attitude bienveillante et respectueuse** lors de la prise de parole des élèves (veiller à ne pas interrompre les élèves lorsqu'ils s'expriment) ;
 - **éviter le cours magistral**, le questionnement systématique des élèves pour **favoriser les situations d'interaction** entre les élèves ;
 - **vous mettre en situation d'observateur** : vous déplacer dans la classe pour vérifier le travail, la compréhension des élèves... ;
- 4) Employer **la langue vivante étrangère comme langue de communication** dans la classe, tant dans la relation élèves/professeur qu'élèves/élèves ; le temps de parole des élèves doit être supérieur à celui du professeur. **Vous êtes le modèle linguistique de référence pour les élèves** ;
- 5) Veiller à **annoncer les objectifs** d'apprentissage aux élèves en début de séquence et de séance ;
- 6) Formuler des **consignes de travail précises et compréhensibles** par tous les élèves. Vous devez vous assurer de la compréhension de tous vos élèves (médiation par les élèves, reformulation ...) ;
- 7) Proposer des **situations d'apprentissage** qui suscitent chez les élèves réflexion, interrogation, débat, prise de position

Les fiches 5.1 à 5.11 vont vous y aider :



Fiche 5.1 : Gestion de classe

Afin d'instaurer et de maintenir un climat de travail serein et respectueux de chacun au sein de la classe, le professeur doit mettre en œuvre une « bonne » gestion de classe. Le [« Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation »](#)⁸ identifie, entre autres, les compétences communes à tous les professeurs. Elles permettent une bonne gestion de classe : **gérer sa classe, c'est organiser, planifier, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques et instaurer des règles au quotidien pour « faire » cours, c'est-à-dire pour construire un environnement éducatif qui va favoriser l'apprentissage des élèves.**

- **Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves :**

- 1) Savoir préparer les séquences de classe et réfléchir à leur place dans la progression annuelle ; identifier les objectifs, choisir les supports (et anticiper leurs obstacles et éléments facilitateurs), réfléchir à des stratégies pour amener l'élève à accéder au sens des documents, définir des modalités d'entraînement et d'évaluation...
- 2) Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. page 26).
- 3) Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
- 4) Sélectionner des activités amenant l'élève à atteindre les objectifs visés.
- 5) Favoriser les activités développant l'autonomie de l'élève (créativité, responsabilité, collaboration...).

- **Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves :**

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance et maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de chacun.
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

⁸ Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale (BOEN), n° 30 du 25 juillet 2013.

- **Prendre en compte les élèves à besoins particuliers :**

- Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : document écrit qui définit les **adaptations apportées à la scolarité** de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs) et répertorie **les traitements et/ou les régimes médicaux**. Au besoin, il précise les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé. Le PAI permet ainsi de délivrer un traitement médical au sein de l'établissement et d'**assurer la sécurité de l'élève pour lequel un PAI a été élaboré** (traitement médical, régime spécifique, contrôle régulier de la glycémie, par exemple). Ce document définit aussi comment, en cas de période d'hospitalisation ou de maintien à domicile, les enseignants de l'école veillent à assurer le suivi de la scolarité. Il peut comporter un protocole d'urgence qui est joint dans son intégralité au PAI.

- Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) : dispositif d'accompagnement pédagogique interne à l'établissement. Il concerne les **élèves qui connaissent des difficultés scolaires durables** ayant pour origine un ou plusieurs troubles des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie...) évoluant sur une longue période sans reconnaissance du handicap et pour lesquels ni le programme personnalisé de réussite éducative ni le projet d'accueil individualisé (PAI) ne constituent une réponse adaptée. Il s'adresse aux élèves scolarisés en école primaire (maternelle ou élémentaire) ou secondaire (collège, lycée) pour lesquels des aménagements et adaptations de nature pédagogique sont nécessaires, afin qu'ils puissent poursuivre leur parcours scolaire dans les meilleures conditions, en référence aux objectifs du cycle.

- **Ne jamais quitter la salle de classe et laisser les élèves seuls !**

En cas d'incident ou de comportement inapproprié, informer rapidement la Vie Scolaire par le biais du délégué de classe.

En cas d'exclusion de cours (mesure qui doit rester exceptionnelle, lorsque tous les autres leviers n'ont pas fonctionné), ne pas laisser sortir un élève seul.



Fiche 5.2 : Comment instaurer un climat de confiance et de travail dans la classe ?

Faire cours consiste à mettre en place **des situations de communication destinées à faire agir, interagir et réagir les élèves en proposant une problématique**. Il est très important d'observer la classe, d'en interpréter les divers mouvements (regards, vellétés de paroles, apartés, etc...) pour adapter son enseignement et faire adhérer les élèves aux activités proposées.

Créer et instaurer un climat de confiance et de travail est indispensable pour que la parole circule au sein de la classe.

- Votre tenue, votre présentation, votre attitude, votre regard, votre voix et votre façon de vous exprimer sont déterminants.
- Votre voix et celle des élèves doivent être audibles pour tous : il faut parler assez fort et distinctement, adapter son débit pour maintenir l'attention et être compris de tous.
- Vous êtes un « adulte référent » dans la classe. Vous devez voir en permanence l'ensemble des élèves quelle que soit la disposition des tables et sans perdre de vue chaque individu du groupe, savoir réagir à leurs attitudes.
- Vous aurez à faire respecter les règles de comportement et de travail qui auront été établies au préalable avec la classe : accueil des élèves, vérification du matériel et du travail demandé à la maison, instauration d'un climat d'écoute mutuelle (élève-élève/professeur-élève), organisation de la prise de parole.
→ Renseignez-vous en amont sur les règles habituelles de l'établissement, via vos collègues enseignants et CPE.
- Vous amènerez l'élève à comprendre et corriger ses erreurs en passant par ses camarades pour une inter-corrrection ou en corrigeant l'erreur directement tout en étant bienveillant et en valorisant leur travail. L'erreur ne doit pas être stigmatisée mais exploitée.
- Vous écrierez lisiblement au tableau la trace écrite co-construite avec les élèves (phrase par phrase) et présenterez de façon ordonnée ce que vous y porterez. Vous distribuerez aux élèves des documents lisibles et clairs.

Pour approfondir : ressources accompagnement EDUSCOL : <http://eduscol.education.fr/>



Fiche 5.3 : Concevoir une séquence.

Afin de donner du sens à son enseignement, le professeur de LV doit s'efforcer de bâtir une **séquence d'apprentissage** cohérente, fédérée par la réalisation d'une « **tâche finale** » ou « **projet final** », approche permettant la mise en œuvre de la **perspective actionnelle** préconisée par le CECRL. Il inscrira également sa démarche dans un **contexte culturel précis**, défini par les programmes officiels.

Destinée à mettre l'élève en situation d'agir, la **tâche** « se définit par un verbe d'action (planifier, organiser, sensibiliser) »⁹, est « motivée par **un objectif ou un besoin** et donne lieu à un **résultat identifiable** »¹⁰ pour un **destinataire identifié**.

Les **manuels récents** et le **site Eduscol** proposent une multitude de tâches possibles : échanger des informations sur un groupe musical, présenter ses idées à la classe pour rendre son école plus innovante, préparer la visite guidée d'une ville, préparer et participer à un débat sur un sujet donné...

Lors de chaque séance, le professeur **entraînera les élèves à différentes Activités Langagières (AL)**, dont celle(s) nécessaire(s) à la réalisation du projet final.

Une ou plusieurs **tâches intermédiaires** permettront aux élèves de **s'entraîner au moins une fois** en cours de séquence à un format similaire à la tâche finale.

9 BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010, p.19
10 GOULLIER, Francis, *op. cit.*, p. 21.



Fiche 5.4 : Préparer une séquence

Choisir la thématique culturelle de la séquence : formuler une question problématique en lien avec l'aire culturelle de la langue enseignée. Aux cycles 3 et 4, par exemple, si vous abordez la thématique école et société (sous l'angle vie quotidienne), vous inviterez les élèves à se demander si le petit déjeuner traditionnel anglais /l'après-midi libre en Allemagne ou en Espagne sont toujours d'actualité. Aux lycées, en seconde comme au cycle terminal, une problématique sera également posée. Par exemple :

- pour l'allemand en terminale : *les alliés à Berlin après la Seconde Guerre mondiale : ennemis ou amis ?* (dans le contexte du blocus et du pont aérien) ;
- pour l'anglais : *la langue anglaise influence-t-elle le monde ou le monde influence-t-il la langue anglaise ?*
- pour l'espagnol en première : *la loi de la mémoire historique : faut-il oublier ou se souvenir ?*

Définir le projet de la séquence : à la fin de la séquence, par exemple, l'élève sera capable d'exposer et de défendre son point de vue au cours d'une interview. Ce sera la **tâche finale**. Pour l'enseignement en lycée professionnel, la réalisation d'une tâche concrète lui permet de comprendre le sens de ce qui lui est demandé en s'éloignant autant que possible des situations très scolaires (et/ou artificiels) qui ont pu le placer en situation d'échec dans sa scolarité précédente.

Définir le projet communicationnel, c'est-à-dire les activités langagières qui en découlent qu'il faudra entraîner.

Choisir des supports adaptés (accès au sens pour les élèves), de préférence **authentiques** et **variés**.

Créer des situations de communication qui permettent à l'élève d'effectuer des tâches langagières pour réaliser le projet.

→ **Cibler** :

- les **compétences linguistiques** (lexique, grammaire, phonologie, orthographe) adaptées aux besoins identifiés des élèves et **au service de la situation de communication** ;
- la **compétence socio-linguistique** (marqueurs de relations sociales, règles de politesse, expressions de la sagesse populaire, dialectes et accents...) ;
- la **composante pragmatique** (organiser, adapter, structurer le discours...).

Concevoir l'évaluation finale (incluant critères et niveaux de maîtrise) qui n'évaluera que ce qui a fait l'objet d'un **entraînement**.

Découper la séquence en séances cohérentes. Chaque séance doit avoir un ou des objectifs, mobiliser une ou plusieurs tâches langagières qui développent une ou des compétences (connaissances, capacités, attitudes) dont le niveau de maîtrise doit être observable en fin de cours => « Qu'ont appris les élèves aujourd'hui ? » Bien **anticiper les différentes phases de cours** (découpage chronologique) pour chaque séance, qui doit déboucher sur une **trace écrite claire pour les élèves**.

Rédiger la séquence et son déroulement.

Formuler à l'oral et écrire les consignes que vous allez donner aux élèves pour chaque activité.



Fiche 5.5 : Problématiser une séquence

(Cette partie ne concerne pas l'enseignement en lycée professionnel)

Comment susciter la réflexion chez les élèves ?

Un des objectifs de l'enseignement des langues vivantes étrangères est d'amener les élèves à dépasser les représentations stéréotypées sur les pays dont ils apprennent les langues. Cela ne peut passer que par une confrontation de leurs représentations avec la réalité, confrontation qui induit nécessairement un questionnement.

Qu'appelle-t-on une question problématique ?

Toute question n'est pas une problématique même si une problématique est nécessairement une question. On peut déjà écarter une confusion commune qui confond thématique et problématique. Par exemple, le sujet de l'obésité aux Etats-Unis est une thématique possible mais qui ne deviendra une problématique que si cette réalité est abordée dans sa complexité : « Les Etats-Unis sont-ils le pays de la malbouffe ? ». La formulation de cette question doit permettre d'approfondir le sujet et de dépasser certains stéréotypes.

1) Une problématique suppose des réponses incertaines.

Les réponses à une problématique sont variées et incertaines. C'est ce qui va susciter la recherche et la réflexion chez les élèves et qui sera source de motivation. Il n'y a pas de réponse meilleure qu'une autre. Chacune doit être défendue par des arguments.

2) Une problématique génère une discussion.

Les réponses ne peuvent être seulement des informations qui sont elles-mêmes à interpréter, à réintégrer à un jugement qui reste toujours à affiner pour la discussion.

Il est nécessaire d'examiner « qui dit cela, à partir de quel point de vue, de quels présupposés... »

3) Une problématique adopte la forme d'une alternative.

Dès lors qu'elle ouvre une discussion, la question problématique engage des réponses contradictoires mais qui engagent une solution au problème posé.

4) Une problématique engage des enjeux et des valeurs.

Une problématique n'est pas une discussion dans le vide. En suscitant la discussion, elle interroge les valeurs qu'il s'agit de défendre selon le point de vue soutenu. Les LV contribuent à la formation citoyenne des élèves et à leur professionnalisation.

Par exemple se demander si la publicité a réellement du pouvoir n'est pas seulement s'interroger sur son efficacité et comment elle manipule le consommateur, mais aussi sur ce qu'elle reflète de chaque pays et notamment les stéréotypes véhiculés.

Quelles implications pour l'enseignement des langues ?

Il revient au professeur et non aux élèves de formuler la question problématique en amont de la séquence. En effet, seule une bonne maîtrise d'un sujet donné permet de trouver les termes justes et de poser les questions idoines. On portera la question problématique à la connaissance de l'élève afin qu'il perçoive dès le début de la séquence l'enjeu du questionnement.

Attention : problématiser ne veut pas dire « rendre compliqué ». Inciter les élèves à exprimer des points de vue, à se positionner sur un sujet peut se faire à des degrés très différents et même de façon simple et modeste. L'enseignant apprécie la complexité de la problématique mais **adapte son enseignement pour faciliter l'accès au sens** et faire réfléchir aux enjeux étape par étape.



Fiche 5.6 : Déroulement possible d'une séance

1. Rituels d'accueil (propositions) :

a. Accueil des élèves à l'entrée de la salle de cours puis dans la salle de cours ; expression directement en langue vivante (salutations, appel...) → élève en immersion dès son arrivée.

b. Travail phonologique (échauffement, répétition, prononciation)

c. Contrôle de ce qui a été vu lors de la dernière séance et de ce qui était à faire (travail à la maison)

→ *Expression orale en continu ou en interaction réalisée cahiers fermés.*

2. Annoncer explicitement les objectifs de la séance : quoi faire ? (lire ? écouter ?) / pour quoi faire ? (pour parler de ? pour écrire sur ? => **micro-tâche** ou **tâche intermédiaire**).

3. Travail à partir d'un support et réalisation d'une micro-tâche pour entraîner à une ou deux AL (l'expression orale est systématiquement mise en œuvre) : **apport de stratégies / enrichissement culturel et linguistique** (lexique, grammaire) en situation et en fonction des besoins d'expression (ou de compréhension) → penser à la prise de notes au tableau.

4. Faire une ou deux pauses récapitulatives pour permettre aux élèves d'acquérir progressivement les compétences visées en fin de séance.

5. Noter la trace écrite au propre en collaboration avec les élèves et laisser le temps aux élèves de la recopier dans leur cahier.

6. Annoncer le travail à faire à la maison et le faire noter bien avant la sonnerie. Le travail à faire à la maison doit servir à consolider ce qui a été fait en cours et/ou préparer la séance suivante.

Il est possible d'évaluer, sans forcément noter les élèves, lors d'une séance ou d'une partie de séance.

→ Il est nécessaire d'expliquer aux élèves ce que recouvrent les termes « Faire ses devoirs, apprendre ses leçons » :

- C'est s'acquitter d'une tâche que l'on doit faire ;
- C'est mémoriser (à l'écrit, à l'oral), s'approprier et/ou réinvestir des contenus proposés en cours, réalisés en dehors de la classe ;
- C'est acquérir des méthodes de travail personnel.

Les quatre types de « devoirs » les plus courants demandés par les professeurs à leurs élèves :

- Les devoirs de pratique dont le but est, comme leur nom l'indique, de mettre en pratique ce qui a été appris en classe, de l'assimiler, d'en reproduire les mécanismes à l'écrit et à l'oral. Ce sont les plus courants ;
- Les devoirs de préparation ou de recherche qui visent à donner aux élèves une approche du sujet prochainement étudié en classe ;
- Les devoirs de poursuite, dont l'objet est de faire réutiliser dans d'autres situations des notions, savoirs ou concepts vus en classe. Ces devoirs sont motivants pour les élèves plus avancés ;
- Les devoirs de créativité qui relèvent davantage de la recherche personnelle de l'élève.

(source : d'après ac-rennes)



Fiche 5.7 : Comment aborder les supports pédagogiques ?

Ce n'est pas parce qu'un support est proposé dans un manuel qu'il convient obligatoirement au niveau annoncé, ni aux objectifs du professeur. Il est important de souligner que **le manuel scolaire n'est pas le programme**. Néanmoins, il est souvent utile et pertinent pour des débutants de s'en inspirer pour y trouver un cadre structurant.

En s'appuyant sur les programmes, le professeur pourra organiser plus efficacement ses stratégies d'enseignement/d'apprentissage en se posant les questions suivantes :

- de quel **type de support** s'agit-il (document iconographique, textuel, audio, vidéo) ?
- quelle est **la source** du document ? (réflexe à faire acquérir aux élèves).
- en quoi ce support va-t-il servir mon projet de séquence ? (Nul besoin d'étudier le document de manière exhaustive)
- à quels attendus (contenus, capacités langagières) visés par les programmes ce support répond-il ?
- quelles difficultés le document (sonore, écrit, visuel...) présente-t-il pour les élèves ?
- quels éléments peuvent aider les élèves ? Comment aider ces derniers à les repérer ?
- **quelles consignes** vais-je donner aux élèves ? Je les note par écrit afin d'éviter d'improviser ce point crucial.

Voici **quelques pistes pour aider à lever les difficultés susceptibles d'être rencontrées par les élèves** :

Avant de présenter le document aux élèves :

→ Réfléchir à la façon dont vous introduirez la thématique :

- *Amener les élèves à parler de leur vécu, avec tout le tact requis selon le thème abordé.*
- *Introduire la thématique à l'aide d'un brainstorming.*
- *Situer dans le temps et dans l'espace à l'aide d'une carte, frise chronologique, date et poser ainsi quelques jalons linguistiques, culturels ou historiques*
- *Prévoir une phase d'anticipation à partir du titre, d'une capture d'écran, etc. pour amener l'élève à se poser des questions, émettre des hypothèses puis les confirmer ou infirmer.*

À chaque type de support correspondent des stratégies d'accès au sens dont voici quelques exemples :

→ faire repérer les **mots transparents, marqueurs chronologiques explicites**, temps des verbes ;

→ attirer l'attention sur les **éléments non-verbaux** (pour les documents audio-vidéo : intonation, gestuelle, expression du visage).

Autres remarques :

- Attention à la longueur du document (une vidéo d'une minute 30 ou 2 minutes est souvent bien suffisante)
- Privilégier les supports authentiques.



Fiche 5.8 : Comment entraîner les élèves dans les activités langagières (AL) ?

Entraîner les élèves dans les activités langagières consiste à les **aider** et à les **guider**, c'est-à-dire à les doter de **stratégies** destinées à faciliter la réalisation de la tâche communicative demandée. Ces stratégies doivent ensuite faire l'objet d'une **prise de conscience**, afin que les élèves puissent y recourir de manière autonome dans un autre contexte. Dans tous les cas, les **consignes** données devront être **précises et concises**. Il est indispensable de **les écrire dans la préparation de cours**. Un **temps suffisant** sera accordé aux élèves pour leur permettre de les comprendre, de les (faire) reformuler, et en dernier recours en français par les élèves, et de les exécuter. Loin d'être exhaustifs, les tableaux suivants fournissent quelques éléments de base :

Activités de réception : des exemples de stratégies pour construire du sens :

Pour entraîner les élèves à comprendre ...	on les amènera à ...
un document écrit	- observer le paratexte (titre, sous-titre, source, date, etc.) - identifier le type du document (poème, extrait de roman, article, etc.) - émettre des hypothèses à partir d'indices (titre, date, source, etc.) - repérer le contexte (historique, culturel, géographique, etc.) - identifier la situation d'énonciation (qui parle à qui ? où ? quand ? de quoi ?) - repérer les éléments se rapportant à un personnage - repérer les champs lexicaux - s'appuyer sur ce qui a été compris pour construire le sens d'un mot, d'un passage, ou du document dans son ensemble - mettre en évidence la composition des mots - reformuler ...
un document sonore ou vidéo	- identifier les personnages (combien ?) / la situation d'énonciation (voir ci-dessus) - analyser le contexte sonore pour identifier le lieu (bruits) - déduire un sentiment à partir d'une énonciation/du ton - mémoriser à court terme - prendre en note les mots clés ...

Choisies en fonction du niveau de compréhension visé (globale, sélective ou détaillée), les stratégies de réception données par le professeur vont guider progressivement les élèves vers les éléments clés du document qu'ils vont ensuite mettre en relation pour construire du sens. On exclura **les grilles du type « Vrai/Faux ; QCM ; exercices d'association » qui relèvent de l'évaluation et non de l'entraînement.**

Activités de production : des exemples de stratégies pour s'exprimer à l'oral ou à l'écrit

Pour entraîner les élèves à s'exprimer...	On les amènera à ...
à l'oral en continu	- s'exprimer à partir d'une trame, de mots clés, d'une carte mentale - reformuler leurs propos - s'autocorriger - s'adapter au public - prendre conscience de l'importance de la gestuelle, du ton de la voix, des mimiques, du contact visuel...
à l'oral en interaction ¹¹	- écouter l'autre - demander des précisions - demander des informations à des camarades (déficit d'informations) - dire qu'on ne comprend pas et/ou ce que l'on ne comprend pas - reformuler les propos d'un interlocuteur
à l'écrit	- imiter/s'inspirer d'un modèle connu - utiliser les mots outils (mots pour situer dans le temps et l'espace, liens chronologiques et logiques) - hiérarchiser, organiser les idées ...

11

Attention ! L'expression orale en interaction n'est pas la simple juxtaposition de réception et de production. Il y a imbrication des deux aspects, si bien que le sens se négocie à deux. Chacun doit chercher à comprendre l'autre, tout en préparant sa propre réponse.

Prendre conscience des stratégies pour gagner en autonomie

Pour aider les élèves à prendre conscience des stratégies...	on leur demandera par exemple :
	- Qu'avez-vous fait pour mieux comprendre le texte ou le dialogue? (CE) - De quelle manière avez-vous organisé vos idées au brouillon ? (EE/PE) - Comment avez-vous préparé cette interview ou exposé? (EO/PO) : - en utilisant une trame ? - en utilisant des mots clés ? - en mémorisant certains éléments ? - en utilisant des outils numériques pour travailler la prononciation (cf site Acapella) ? ...

Le CECRL préconise **l'approche dite « actionnelle »**. Selon le double principe d'apprentissage par l'action et par la simulation, la langue est utilisée pour **effectuer des tâches** et **mener à bien des projets** proches de celles et ceux que l'on peut réaliser dans la vie courante.

L'enseignement de langue vivante doit s'inscrire dans deux contextes d'expression et de communication :

Exemple : le programme de la voie professionnelle :



- le contexte et les situations de la vie quotidienne, personnelle, sociale et civique ;
- le contexte et les situations de la vie professionnelle.

Ci-après, deux exemples pour l'utilisation de la langue vivante dans les situations de la vie professionnelle (extraits)

➡ Extraits du [BO spécial n° 5 du 11 avril 2019](#)

Contexte d'utilisation de la langue vivante dans les situations et les actes de la vie professionnelle :

L'élève apprend à communiquer en langue étrangère dans un contexte professionnel. Il développe son esprit d'ouverture et ses capacités d'adaptation à des environnements professionnels variés et évolutifs, conditions et qualités nécessaires pour envisager des mobilités.

Exemples d'activités et de tâches à proposer :

À partir du niveau A1 du CECRL, jusqu'au niveau A2 (niveau attendu à l'issue du cycle conduisant au diplôme du CAP) et au-delà, l'élève s'entraîne à :

- accueillir les partenaires (fournisseurs, usagers, clients, etc.) dans des situations de face à face ou d'appel téléphonique ;
- présenter ses collaborateurs, ses partenaires extérieurs, ses interlocuteurs ;
- identifier la nature et l'objet d'un document professionnel ;
- identifier les services de l'entreprise ou de la structure ;
- associer les personnels à leurs fonctions, par exemple dans un organigramme.

À partir du niveau B1 et jusqu'aux niveaux B1+/B2 (niveau attendu/ niveau visé en langue A au baccalauréat professionnel), l'élève s'entraîne à :

- comprendre une publicité professionnelle, une offre commerciale, une prestation ;
- comprendre, faire expliciter et traiter une demande, une réservation, une réclamation ;
- conseiller un interlocuteur professionnel ;
- produire, oralement ou à l'écrit, un message ou document à caractère récapitulatif (bref compte rendu, rapport ou bilan de la réalisation d'une tâche, d'une intervention, etc.) ;
- décrire, à partir d'un dessin, d'un plan ou d'un schéma, les caractéristiques du fonctionnement d'un système.

Pour apporter une aide complémentaire : <https://vu.fr/zoeUN>





Fiche 5.9 : Comment enrichir le bagage linguistique des élèves ?

Quelle place accorder à l'enseignement phonologique, lexical et grammatical?

Les outils linguistiques (phonologie, lexique, grammaire) doivent être au service du projet final. Tout au long de la séance, le professeur devra enrichir le bagage phonologique, lexical et grammatical des élèves en fonction des besoins de compréhension et d'expression. Il respectera certains principes :

Enseignement phonologique :

- Percevoir et reproduire les phonèmes spécifiques à chaque langue.
- Reconnaître et reproduire l'accentuation, les rythmes et les courbes intonatives propres à chaque langue.
- Lien phonie/graphie.

Enseignement lexical :

- Il est important de **constituer un lexique de classe qui sera enrichi** et permettra l'utilisation de la langue étrangère dans **toutes les phases de la séance** (accueil, objectifs du cours, discipline, rythme de travail, etc.). (*Voir exemples fiches langage de classe en annexe*)
- Le **lexique** est lié à la thématique culturelle choisie.
- Le **lexique nouveau** est élucidé grâce à des **reformulations**, des dessins, des mimes... et enrichi par l'apport de **synonymes**, antonymes, champs lexicaux...
- La **mémorisation**, la **répétition** et l'**imitation** sont indispensables.
- L'**acquisition du lexique** doit être exigée et vérifiée par des tests réguliers.
- Des **bilans lexicaux** sont **nécessaires**, ils peuvent être proposés sous la forme de carte mentale, remue-méninge, jeux, par exemple.

Enseignement grammatical :

- La **grammaire** doit être considérée comme un **outil au service du sens**.
- Un fait de langue sera étudié non pas parce qu'il apparaît dans le document, mais parce que sa maîtrise est **nécessaire à la compréhension et/ou à l'expression** du/sur le document et à la **réalisation de la tâche**.
- Les élèves seront amenés à réfléchir sur le fonctionnement de la langue (déduire les règles à partir d'observations) ainsi qu'à effectuer des rapprochements entre les différentes langues connues ou apprises.
- Les exercices, s'il y en a, doivent être **contextualisés**, c'est-à-dire en lien avec le thème, le contexte abordé en cours.
- La **mémorisation de structures** contribue à la fixation du fait de langue.

Pour inciter au **réemploi des structures grammaticales et du lexique nouveau**, les **phases de récapitulation avant la prise de notes** constituent un moment privilégié.



Fiche 5.10 : Quoi et comment évaluer ?

L'évaluation des acquis des élèves est un enjeu déterminant pour la réussite des élèves. Quelle que soit la forme que prennent l'évaluation et sa traduction (notation, validation de compétences, etc.) et quelle que soit la finalité qu'on lui attribue, elles doivent être conçues comme un moyen de faire progresser les élèves, d'analyser les processus d'apprentissage, de les faciliter et de les réguler.

L'évaluation joue plusieurs rôles :

- elle renseigne sur le degré de réussite de la tâche entreprise et sur la démarche suivie ;
- elle mesure le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ;
- elle identifie les fragilités ou les points non acquis ;
- elle est au service des apprentissages et doit permettre à chaque élève de progresser par une connaissance objective de ses acquis et aux professeurs de mieux adapter les aides et les approfondissements aux besoins constatés ;
- elle intervient dans le choix pour chaque jeune de son orientation en fin de troisième, en 2^{nde} et en 1^{re}.

L'évaluation est l'une des problématiques professionnelles incontournables des équipes pédagogiques disciplinaires, interdisciplinaires et de cycle. Au cœur des projets d'école comme des projets d'établissement, c'est l'un des objets de travail principaux des conseils de maîtres comme des conseils pédagogiques, ou des conseils école-collège.

1 - Faire évoluer les modalités d'évaluation

Aujourd'hui, certaines pratiques d'évaluation rendent difficilement compte des progrès des élèves et de la nature de leurs erreurs. Elles induisent parfois des classements perçus comme stigmatisants et dévalorisants ; elles peuvent donc porter atteinte à l'estime de soi et générer un découragement face au travail.

La notation chiffrée ne renseigne pas suffisamment l'élève sur ce qu'il sait faire et ne sait pas faire. Il s'avère nécessaire de qualifier, par des annotations explicatives et une appréciation, les acquis de chaque élève pour lui permettre de progresser. Cette appréciation reprend avec précision les critères énoncés pour signifier le degré de réussite ou d'échec que présente le travail de l'élève au regard des connaissances et des compétences attendues.

2 - Privilégier une évaluation positive et bienveillante favorisant la réussite de tous les élèves

Une évaluation positive, simple et lisible, valorise les progrès, encourage les initiatives et est compréhensible par les familles, elle permet de mesurer le degré d'acquisition des connaissances et des compétences ainsi que la progression de l'élève.

Pour encourager l'élève et lui permettre de prendre confiance en ses capacités, toute évaluation est réalisée dans un esprit de rigueur bienveillante tout au long de la scolarité :

- les contenus et compétences évalués sont précisés à l'avance, les objectifs et les critères de l'évaluation sont énoncés et explicités, et de préférence définis avec les élèves ;
- « la communication des résultats de l'évaluation est accompagnée de commentaires précis mettant en évidence non seulement les erreurs, les insuffisances, les fragilités, mais aussi et surtout les réussites et les progrès de l'élève afin de lui permettre d'en tirer le meilleur profit... »¹².

L'évaluation constitue donc un acte essentiel de l'enseignement/apprentissage. Ses finalités diffèrent selon le moment où elle est organisée et les suites qui lui sont données¹³.

Rappelons que **l'on contrôle des connaissances** (par exemple une liste de mots à traduire, ce n'est pas interdit !), mais que **l'on évalue des compétences**. Évaluer des compétences ne peut se faire qu'**à travers la réalisation d'une tâche et à l'aide d'une grille critériée dans laquelle figurent des descripteurs**.

Conçue en même temps que la séquence, l'évaluation a pour caractéristiques :

- de faire l'objet de **consignes précises**
- d'être menée de manière **positive** (on valorise les réussites)
- d'être **ciblée** (sur une ou deux AL dominantes)
- d'être **cohérente** avec les objectifs de la séquence (on n'évalue que ce qui a fait l'objet d'un entraînement)
- d'être **critériée** (grille comportant un maximum de 5 **critères explicités aux élèves avant l'évaluation**) respectant l'équilibre entre les critères linguistiques et pragmatiques et des seuils de performance (trois ou quatre) corrélés aux niveaux du CECRL.

Ci-après quelques exemples de grilles d'évaluation pour la voie générale et technologique certificative en vigueur (celles pour la voie professionnelle sont téléchargeables sur la page [Examens](#) onglets [CAP](#) et [BAC PRO](#)) :

16 B.O. n° 21 du 22 mai 2014.

13 Voir la définition de l'évaluation et les différents types d'évaluation dans le glossaire.

Grilles publiées en mai 2023 sur Eduscol dans le cadre de l'attestation en LV (cycle terminal) :

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE LA COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT ET DE L'ORAL - ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPÉTENCE

	Identification du contexte ou de la situation d'énonciation	Points Score	Identification des réseaux de sens	Points Score	Identification des stratégies de communication	Points Score
C2	Peut comprendre sans difficulté à de rares exceptions près les éléments relatifs au contexte et à la situation d'énonciation	30	Peut comprendre sans difficulté, à de rares exceptions près, les réseaux de sens	30	Peut comprendre sans difficulté, à de rares exceptions près, les stratégies de communication	30
C1	Peut identifier les détails fins ou l'implicite tout en les replaçant dans le contexte.	20	Peut identifier et analyser la logique interne d'un document ou dossier en distinguant le cas échéant ce qui est de l'ordre de la digression.	20	Peut identifier l'articulation de documents. Peut identifier la tonalité d'un propos : ironie, humour, stratégies interpersonnelles, etc.	20
B2	Peut identifier la richesse d'un contexte ou d'une situation d'énonciation, y compris en relevant le cas échéant des éléments implicites.	10	Peut identifier la cohérence globale d'un document ou dossier : identifier les principales raisons pour ou contre une idée ; reconstituer une chronologie d'événements dans un récit ; repérer des ruptures chronologiques, etc.	10	Peut repérer une intention en distinguant l'expression d'un point de vue de l'exposé de faits. Peut identifier des éléments implicites qui sous-tendent l'articulation des documents entre eux.	10
B1	Peut relever des informations détaillées sur le contexte (objet, enjeux, perspective narrative, expériences relatées, etc.) et établir des liens entre elles.	5	Peut relever l'essentiel des éléments porteurs de sens d'un document ou dossier : reconstituer le plan général d'un texte ; identifier des liens de causalité simples, etc.	5	Peut identifier l'expression de points de vue, souhaits et/ou perspectives. Peut identifier la nature de l'articulation entre les documents (lien chronologique, illustratif, d'opposition, etc.)	5
A2	Peut relever des informations explicites sur le contexte (thème, lieux, personnes, événements, etc.).	3	Peut comprendre globalement un document ou dossier : identifier le sujet principal, regrouper des termes d'un même champ lexical.	3	Peut identifier la nature du (ou des) documents et la mettre en lien avec quelques éléments du contenu.	3
A1	Peut relever des informations isolées simples et les articuler en partie les unes aux autres.	1	Peut construire une amorce de compréhension en relevant des mots ou expressions.	1	Peut relever quelques données ou caractéristiques évidentes d'un document (dates, titres, paragraphes, etc.)	1

GRILLE POUR L'ÉVALUATION DE L'EXPRESSION ÉCRITE - ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPÉTENCE

	Qualité du contenu	Points Score	Cohérence dans la construction du discours	Points Score	Correction de la langue écrite	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
C2	Peut rendre de fines nuances de sens en rapport avec un sujet complexe.	30	Peut produire un discours cohérent et construit sur un sujet complexe	30	Peut rédiger avec un très haut degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures complexes sur un sujet complexe.	30	Peut employer de manière pertinente un très vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées même sur un sujet complexe.	30
C1	Peut traiter le sujet et produire un écrit fluide et convaincant, étayé par des éléments (inter)culturels pertinents.	20	Peut produire un récit ou une argumentation complexe en démontrant un usage maîtrisé de moyens linguistiques de structuration et d'articulation.	20	Peut maintenir tout au long de sa rédaction un haut degré de correction grammaticale, y compris en mobilisant des structures complexes.	20	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	20
B2	Peut traiter le sujet et produire un écrit clair, détaillé et globalement efficace, y compris en prenant appui sur certains éléments (inter)culturels pertinents.	10	Peut produire un récit ou une argumentation en indiquant la relation entre les faits et les idées dans un texte bien structuré.	10	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures complexes ne donnent pas lieu à des malentendus.	10	Peut produire un texte dont l'étendue du lexique et des structures est suffisante pour permettre précision et variété des formulations.	10
B1	Peut traiter le sujet et produire un écrit intelligible et relativement développé, y compris en faisant référence à quelques éléments (inter)culturels.	5	Peut rendre compte d'expériences en décrivant ses sentiments et réactions. Peut exposer et illustrer un point de vue. Peut raconter une histoire de manière cohérente.	5	Peut démontrer une bonne maîtrise des structures simples et courantes. Les erreurs sur les structures simples ne gênent pas la lecture.	5	Peut produire un texte dont l'étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et de répétitions.	5
A2	Peut traiter le sujet, même si la production est courte.	3	Peut exposer une expérience ou un point de vue en utilisant des connecteurs élémentaires.	3	Peut produire un texte immédiatement compréhensible malgré des erreurs fréquentes.	3	Peut produire un texte dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité.	3
A1	Peut simplement amorcer une production écrite en lien avec le sujet.	1	Peut énumérer des informations sur soi-même ou les autres.	1	Peut produire un texte globalement compréhensible mais dont la lecture est peu aisée.	1	Peut produire un texte intelligible malgré un lexique très limité.	1

TABEAU DE CONVERSION : COMPRÉHENSION POUR LES CANDIDATS DE PREMIÈRE

(A1 à partir de 3 points score ; A2 à partir de 9 points ; B1 à partir de 15 points ; B2 à partir de 30 points ; C1 à partir de 60 ; C2 à partir de 90 points)

LVA			0	A1 1-5					6-8			A2 9-10			11-12			13-14			B1 15-20			20+	B1 / B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20		
LVB			0	1-2					3-4			5-6			7-8			A2 9			10			11+	A2 / B1 visé

TABEAU DE CONVERSION : COMPRÉHENSION POUR LES CANDIDATS DE TERMINALE

(A1 à partir de 3 points score ; A2 à partir de 9 points ; B1 à partir de 15 points ; B2 à partir de 30 points ; C1 à partir de 60 ; C2 à partir de 90 points)

LVA			0	1-5				6-10			11-14			15-20			21-24			25-29			30+	B2 visé
Note sur 20	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20			
LVB			0	1-3			4-6			7-9			10-11			12-13			14			15+	B1 visé	

GRILLE POUR L'EVALUATION DE L'EXPRESSION ORALE – ATTESTATION DE NIVEAU DE COMPETENCE

	Expression orale en continu	Points Score	Interaction orale	Points Score	Correction de la langue orale	Points Score	Richesse de la langue	Points Score
C2	Peut rendre de fines nuances de sens en rapport avec un sujet complexe .	30	Peut Interagir avec aisance et spontanéité et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles et sur un sujet complexe .	30	Peut utiliser avec une bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible, même sur un sujet complexe .	30	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées même sur un sujet complexe .	30
C1	Peut développer une argumentation complexe , fondée sur des aspects (inter)culturels, de manière synthétique et fluide tout en s'assurant de sa bonne réception.	20	Peut Interagir avec aisance et contribuer habilement à la construction de l'échange , y compris en exploitant des références (inter)culturelles.	20	Peut utiliser avec une assez bonne maîtrise tout l'éventail des traits phonologiques de la langue cible , de façon à être toujours intelligible. Les rares erreurs de langue ne donnent pas lieu à des malentendus.	20	Peut employer de manière pertinente un vaste répertoire lexical incluant des expressions idiomatiques, des nuances de formulation et des structures variées.	20
B2	Peut développer un point de vue pertinent et étayé , y compris par des reformulations qui ne rompent pas le fil du discours. Peut nuancer un propos en s'appuyant sur des références (inter)culturelles.	10	Peut argumenter et chercher à convaincre . Peut réagir avec pertinence et relancer la discussion , y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui des aspects (inter)culturels.	10	L' accent peut subir l'influence d'autres langues mais n'entrave pas l'intelligibilité . Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu.	10	Peut produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des formulations .	10
B1	Peut exposer un point de vue de manière simple en l'illustrant par des exemples et des références à des aspects (inter)culturels. Le discours est structuré (relations de causalité, comparaisons etc.).	5	Peut engager, soutenir et clore une conversation simple sur des sujets familiers . Peut faire référence à des aspects (inter)culturels.	5	Peut s'exprimer de manière intelligible malgré l'influence d'autres langues. Bonne maîtrise des structures simples .	5	Peut produire un discours et des énoncés dont l' étendue lexicale relative nécessite l'usage de périphrases et répétitions .	5
A2	Peut exprimer un avis en termes simples . Le discours est bref et les éléments en sont juxtaposés.	3	Peut répondre et réagir de manière simple .	3	Peut s'exprimer de manière suffisamment claire pour être compris, mais la compréhension requiert un effort des interlocuteurs .	3	Peut produire un discours et des énoncés dont les mots sont adaptés à l'intention de communication, en dépit d'un répertoire lexical limité .	3
A1	Peut exprimer un avis en termes très simples . Les énoncés sont ponctués de pauses, d'hésitations et de faux démarrages.	1	Peut intervenir simplement mais la communication repose sur la répétition et la reformulation .	1	Peut utiliser un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés de façon compréhensible.	1	Peut produire des énoncés intelligibles malgré un lexique très limité .	1

TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION POUR LES CANDIDATS ÉVALUÉS EN CLASSE DE PREMIÈRE

(A1 à partir de 4 points score ; A2 à partir de 12 points ; B1 à partir de 20 points ; B2 à partir de 40 points ; C1 à partir de 80 points ; C2 = 120 points)

LVA			0	A1 1-4				5-11			A2 12-14			15-17			18-19			B1 20-29			30+	B1 / B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-3				A1 4-7			8-9			10-11			A2 12-15			16-19			20+	A2 / B1 visé

TABLEAU DE CONVERSION : EXPRESSION POUR LES CANDIDATS ÉVALUÉS EN CLASSE DE TERMINALE

(A1 à partir de 4 points score ; A2 à partir de 12 points ; B1 à partir de 20 points ; B2 à partir de 40 points ; C1 à partir de 80 points ; C2 = 120 points)

LVA			0	A1 1-8				A2 9-14			B1 15-21			B1+ 22-27			28-34			35-39			40+	B2 visé
Note sur 20			0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
LVB			0	1-5 A1				6-8			9-12 A2			13-15 A2+			16-17			18-19			20+	B1 visé





Fiche 5.11 : Quel est le rôle du tableau noir, blanc, tableau numérique interactif (TNI) ?

La gestion du tableau revêt une importance capitale. Il permet de refléter la dynamique du travail de classe et de figer ce qu'il faut retenir et prendre en notes. Par exemple, c'est grâce à lui que des termes introduits à l'oral sous la pression du sens vont prendre corps et être mis à la disposition des élèves pour un éventuel réemploi. C'est également par lui que « transitent » les **traces écrites** du cours qui, une fois consignées dans le « **cahier-boîte à outils** » **indispensable**, servent d'**appui au travail des élèves à la maison**.

Les traces écrites peuvent prendre des **formes diverses** telles que des schémas, tableaux, grilles, qui sont autant de « **réceptacles** » **aux informations trouvées**. Elles peuvent être co-construites avec la classe.

Le professeur ou/et l'élève assistant du professeur veilleront à inscrire les **structures essentielles**, le **lexique**, les **mots de liaison** et le « fil conducteur du document » sans forcément rédiger un résumé du document.

Le professeur fera procéder à une **récapitulation orale**, pendant laquelle il sollicitera en priorité les élèves qui se sont le moins exprimés. Il **réservera un temps spécifique suffisant à la fin du cours à la copie des traces écrites et à la vérification de leur compréhension**.

Attention : la trace écrite doit être **lisible pour tous les élèves**. Penser à anticiper ce paramètre et se déplacer au fond de la salle pour s'en assurer.

Pour aller plus loin : Quelques clés pour gérer l'hétérogénéité

KAROUMENOS Théo, *Travailler l'hétérogénéité en classe*, Lyon, Chronique sociale, 2013, extrait :

« [...] *Il n'y a en réalité que des différences d'approches de l'objet de l'apprentissage qui est ici la langue étrangère.*

Et la gestion de classe de l'hétérogénéité du groupe-classe consiste pour l'enseignant avant tout à mettre en place le maximum de leviers pour que le plus grand nombre de types d'apprenants puissent trouver son compte, c'est-à-dire être dans la position où il peut tour à tour être « formé et formateur [...] »

Qu'est-ce que la différenciation pédagogique ?

« La différenciation pédagogique est avant tout une manière de penser l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation. C'est une philosophie qui guide l'ensemble des pratiques pédagogiques et une façon d'exploiter les différences et d'en tirer avantage. »

(Gouvernement du Québec, (2006). L'évaluation des apprentissages au secondaire. Cadre de référence. Québec : Ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport, p.27).

Exemples de dispositifs sur la différenciation pédagogique par discipline,

Contenus	Structures	Processus	Productions
« La différenciation des contenus réfère au Programme de formation et au matériel didactique qui soutiennent l'apprentissage. » ¹	« On entend par structures la manière dont on organise le déroulement d'une situation d'apprentissage par l'organisation du temps, des lieux, des regroupements d'élèves et par le choix des ressources matérielles. » ¹	« Le processus correspond à la possibilité qu'ont les élèves de comprendre le contenu de cheminements différents qui reposent, entre autres, sur les rythmes d'apprentissage et les stratégies. » ¹	« C'est le choix du véhicule de communication pour démontrer l'apprentissage des élèves (débat d'idées, journal de bord, document électronique, blogue, portfolio, etc.). » ¹
¹ Caron, J. (2003). Apprivoiser les différences. Guide sur la différenciation des apprentissages et la gestion des cycles. Montréal : Les Éditions de la Chenelière			

Matériel didactique • Varier le type et la complexité du matériel didactique utilisé tout au long de l'année : manuels, sites Internet, logiciels, livres de lecture gradués, cédéroms, etc. • Utiliser un lexique avec pictogrammes pour la thématique ou la tâche. • Pour les élèves ayant des problèmes de concentration, d'organisation et de compréhension, réduire le nombre d'informations sur une page. Programme de formation • Présenter des textes en utilisant différents supports médiatiques : livres, vidéos avec ou sans sous-titres, audios, etc. • Offrir des textes sur un même thème avec de niveaux de difficulté variés	Aménagement du temps • Offrir plus de temps à l'élève pour accomplir certaines tâches qui demandent de mobiliser plusieurs stratégies ou ressources. • S'entendre à l'avance avec l'élève sur la quantité de travail à effectuer avant une pause afin que celui-ci puisse éprouver la satisfaction d'une tâche accomplie. • Prévoir de courtes pauses, en cours de réalisation, consacrés à des activités calmes où l'élève peut intégrer de nouveaux apprentissages. Aménagement des ressources matérielles • Offrir des documents aérés, à double interligne, afin que l'élève puisse autoréguler sa compréhension. • Numérotter les étapes et les sous-étapes d'une tâche. • Personnaliser certains référentiels visuels de la classe et les rendre accessibles dans l'espace immédiat de l'élève : procédurier, règles de vie, tableau de coopération, etc. • Identifier les étapes d'une démarche à l'aide d'annotations ou de pictogrammes. Organisation des lieux et regroupements • Disposer la classe de manière à favoriser : ○ le contact visuel entre l'élève et l'enseignant ainsi que la proximité des supports visuels et autres ressources de manière à réduire les stimuli distrayants; ○ les échanges en situation de groupes; ○ la coopération; ○ la concentration lors du travail individuel.	Stratégies pédagogiques • Favoriser un enseignement explicite des démarches nécessaires à la réalisation de la tâche. • Favoriser la modélisation de la tâche à effectuer. • Faciliter la compréhension d'un texte en ajoutant des annotations ou des pictogrammes, des banques de mots ou d'expressions. • Demander à l'élève de reformuler les étapes de réalisation de la tâche. • Intégrer des moments de réflexion au cours du projet afin de s'assurer d'une meilleure intégration des contenus ciblés. • Utiliser les comptines pour mémoriser certains contenus. • Subdiviser la tâche en étapes ou sous-étapes (étayage). Outils • Favoriser l'utilisation d'idéateurs (brainstorming, arborescence, planification), lors de la prise de notes ou pour favoriser la démonstration de la compréhension. Consignes • Fournir des consignes courtes et peu nombreuses pour effectuer une tâche.	Productions • Adapter les types, les formats et la longueur des productions (lus, vus, entendus) en considérant l'intention, le destinataire et les besoins de l'élève : ➢ affiche, ➢ chanson, ➢ bande dessinée, ➢ photo, ➢ vidéo, etc. • Varier le type de production pendant l'année. Communication • Offrir la possibilité à l'élève d'ajouter des éléments de précision oralement à sa production écrite en tenant compte de ses besoins. • Permettre aux élèves d'interagir oralement avec un pair aidant afin de réduire le stress associé aux conversations en anglais.
Canevas élaboré par Lapointe, J. et Lymburner, M., conseillères pédagogiques en adaptation scolaire, Commission scolaire des Affluents. Adapté par Lassire, M. et Plante, H., c. p. en anglais, langue seconde, Commission scolaire des Affluents, Canada			

Conclusion

Nous espérons que les professeurs débutants ont trouvé dans ces quelques pages des repères utiles à leur entrée dans le métier, mais aussi les bases d'un questionnement qui les conduira à porter régulièrement un regard critique sur leurs séances. Nous les invitons à prendre l'habitude de revenir sur les objectifs qu'ils s'étaient fixés, de se demander s'ils les ont atteints et de s'interroger sur les causes des écarts éventuellement constatés.

L'observation de ou par des collègues expérimentés, ainsi que les échanges y faisant suite aideront également les nouveaux enseignants à adopter progressivement une posture d'analyse réflexive, unique moyen d'améliorer les pratiques.

Bibliographie

Textes officiels

EDUSCOL



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



académie
Nantes



Ressources Eduscol pour...

Le collège	Le lycée général et technologique (2 ^{de})	Le lycée général et technologique (cycle terminal)	Le lycée professionnel
			

Autre ressource pour la voie professionnelle :



La consultation des références marquées d'un * est particulièrement recommandée.

*Division des Politiques Linguistiques, Strasbourg, *Un cadre européen de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, Paris, Conseil de l'Europe/ Les Éditions Didier, 2005, (1^{ère} impr. 2001) et *Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs* (2018)

BOURGUIGNON, Claire, *Pour enseigner les langues avec le CECRL – clés et conseils*, Paris, Delagrave, 2010.

DENYER, Monique, « La perspective actionnelle du 'Cadre européen commun de référence' et ses répercussions dans l'enseignement des langues », in : LIONS-OLIVERI, Marie-Laure, LIRIA, Philippe (éd.), *L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues – Onze articles pour mieux comprendre et faire le point*, Barcelone, Diffusion, 2009, p. 144-165.

*DUFRESNE, Jean-Pierre *L'aventure du lexique – langue vivante étrangère et la construction des compétences lexicales*, SCEREN, CRDP Nord-Pas de Calais, 2007.

*GOULLIER, Francis, *Les outils du Conseil de l'Europe – Cadre européen commun et Portfolios*, Paris, Didier, 2005.

PERRENOUD Philippe, Pédagogie différenciée. *Des intentions à l'action*, ESF Editeur, 1997 (5^{ème} édition 2010).

TARDIEU Claire, *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2014

Annexes : Exemples de fiches « langage de classe »

Pour l'allemand :

**KLASSENSPRACHE
Deutsch !!!**

WAS DER LEHRER / DIE LEHRERIN SAGT !

Das Wort erteilen : donner la parole

Alle zusammen !
Jetzt bist du / seid ihr dran !
Rate / ratet mal !
Sprich / sprecht lauter ! / Lauter, bitte !
Sprich nach / sprecht nach !
Wiederhole / wiederholt, bitte ! / Noch einmal, bitte !

Um Aufmerksamkeit bitten : demander l'attention

Achtung !
Hör / hört gut zu !
Pass(t) auf !
Sei / seid bitte ruhig (still) ! - Ruhe, bitte !
/ Leise ! Nicht so laut !

Eine Tätigkeit beenden : arrêter une activité

Das ist die Hausaufgabe.
Hör(t) auf ! - Hör / hört auf zu schreiben!
Nun hören wir auf ! – Halt!
Pause!

Anweisungen ausführen lassen : faire exécuter des consignes (oft mit dem Zusatz „bitte“:)

Komm(t) herein!
Setz dich / setzt euch !
Steh / steht auf ! – Geh auf deinen Platz ! Geht auf eure Plätze !
Mach(t) die Tür (das Fenster) auf (zu) !
Mach(t) bitte den Vorhang auf / zu !
Komm / kommt her !
Komm(t) an die Tafel !
Zeig(t) mal deine (eure) Hausaufgaben dein (euer) Heft, ... !
Gib mir / gebt mir... !
Mach / macht die Übung noch einmal !
Versuch(t) es noch einmal !
Mach(t) weiter ! Lern / lernt das auswendig !
Merk dir das ! Merkt euch das !
Lern / lernt das auswendig !
Merk dir das ! Merkt euch das !
Schreib(t) die Hausaufgabe auf ein Extrablatt !

Langsam (er) ! – Nicht so schnell !
Schnell ! – Schneller !
Nicht(s) sagen !
Schau(t) mal !
Wartet einen Augenblick / Moment !
Melde dich, meldet euch !

Achte / achtet auf die Aussprache !

Bildet Zweiergruppen , Dreiergruppen !
Arbeitet mit eurem Nachbarn !
Wählt einen Sprecher / eine Sprecherin !

Ergänze ! Ergänzt !
Unterstreiche / Markiere die transparenten, bekannten Wörter, alle Zahlen!
Ordne zu !
Fasse zusammen, was an der Tafel steht !
Schreibt das ab !

Um Hilfe bitten : demander de l'aide:

Ich kann es nicht. - Ich weiß es nicht.
 Ich verstehe (das Wort / diesen Satz)
 nicht. - Wie bitte ?
 Kannst du das bitte wiederholen ?
 Könnten Sie das bitte wiederholen ?
 Wie sagt man auf Deutsch für ? oder
 Wie heißt auf Deutsch ?
 Kannst du mir (bitte) helfen ? Könnten
 Sie mir helfen ?
 Ich kann das nicht richtig / gut lesen.

Danken, sich entschuldigen : remercier, s'excuser

Bitte ! Bitte schön ! Bitte sehr !
 Danke ! Danke schön ! Danke sehr ! Vielen Dank !
 Entschuldigung ! oder Es tut mir Leid !
 Ich bin zu spät, weil ich
 - den Bus verpasst habe ;
 - noch mit Herrn, Frau X gesprochen habe ;
 - meinen Wecker nicht gehört habe ;
 Ich habe mein Buch / mein Heft vergessen.
 Ich habe meine Hausaufgabe nicht gemacht.
 Ich habe dieses Arbeitsblatt nicht. / Könnte ich bitte
 dieses Arbeitsblatt haben ?
 Wo kann ich das finden ? / Wo steht das ?
 Für wann ist die Hausaufgabe ?



Setzt euch!



Packt die Sachen
aus!



Wer fehlt?



Hört zu!



Macht das
Buch auf!



Macht das
Buch zu !



Seid ruhig!



Kreuzt an!



Wiederhole
bitte!



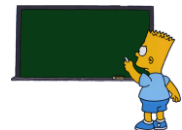
Lies den Text!



Klebt das
Arbeitsblatt
in euer Heft



Wir korrigieren
die Übung!



Komm an die
Tafel!



.... fehlt. /
fehlen.



Ich habe nicht
verstanden!



Ich habe mein Heft/
Buch vergessen!



Wie sagt man ...
auf Deutsch/Französisch?



Die Lehrerin



Darf ich das Fenster
aufmachen / zumachen?



Darf ich zum
Papierkorb?



Ich bin fertig!



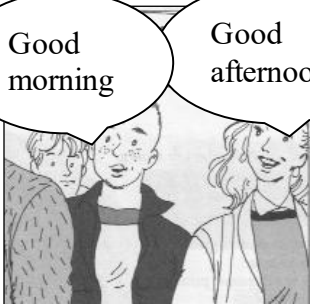
Wer hat eine Patrone?
ein Taschentuch?



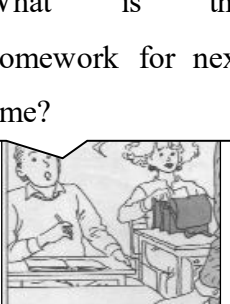
Darf ich die Tafel
abwischen?

Pour l'anglais:

CLASSROOM ENGLISH

1 

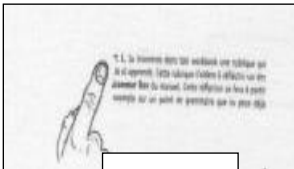
2 

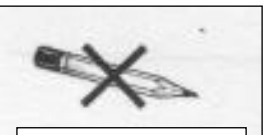
3 

4 

5 
Speak

6 
Listen

7 
Read

8 
Do not write

9 
Write

Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Bonjour ! (matin)	
Bonjour ! (après-midi)	
Pouvez -vous répéter, s'il vous plaît ?	
Je ne comprends pas.	
Quel est le travail pour la prochaine fois ?	
Quel est le mot anglais pour livre ?	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Ecrivez	
Lisez	
Ecoutez	
N'écrivez pas	
Parlez	

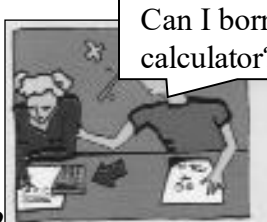
CLASSROOM ENGLISH



10 Close your copy book.



11 Open your copybook.



12 Can I borrow your calculator?



13 I can't hear well !



14 I can't see



15 Pair work



16 Sorry for being late.



17 I forgot my copybook.
I did not do my homework.

Match the English expressions and instructions with the French expressions and instructions:

FRENCH expressions	ENGLISH expressions
Est-ce que je peux emprunter ta calculette ?	
Je n'ai pas fait mon travail.	
Je ne vois pas bien.	
J'ai oublié mon cahier.	
Je n'entends pas bien.	
Désolé(e) d'être en retard.	
FRENCH instructions (consignes)	ENGLISH instructions
Travail à 2	
Fermez votre cahier.	
Ouvrez votre cahier.	

Pour l'espagnol :

Lo que puede decir el profesor (según las circunstancias)

a) Al principio de la clase:

Voy a pasar lista/ ¿Quién falta hoy ?

Vamos a hacer memoria / vamos a recordar /Para resumir un poco lo que vimos ayer...

b) Para llamar la atención de los alumn@s e incluirlos en las actividades:

¡Ojo!/ Cuidado/ Fijaros/ Escuchad/ Abrid el cuaderno/ el libro/ Leed atentamente/ Observad/ Rodea la respuesta correcta/ Decid si la frase es verdadera o falsa/ Justificad / Levanta la mano/ Repite la frase por favor/ Habla más alto/ Anota la respuesta/ Copiad en los cuadernos....

¿Repito o lo tenéis claro?

¿Quién puede ayudar a María/Mehdi ? ¿Quién puede corregir/contestar/explicar/traducir... ?

¿Cómo va la cosa / el ejercicio...?¿Qué tal el ejercicio... ?

Ya está/ Se acabó el tiempo/ Vamos a corregir/escuchar....

Para la próxima clase, saberse de memoria/ al dedillo.../ hacer el ejercicio página.../ escuchar y poder repetir....

Sin olvidar lo básico :

Buenos días/ Buenas tardes/ Hola

Hasta luego/ Hasta pronto/ Hasta mañana/ Hasta el....(día de la semana)/ Adiós/ Buen fin de semana

Por favor/ Gracias/ De nada

Lo siento/ Disculpe....

Lo que el alumn@ puede decir....

Para pedir disculpas o disculparse :

Lo siento (*je suis désolé(e)*)

Disculpe (*excusez-moi*) , **disculpa** (*excuse-moi*)

Disculpe mi retraso (*excusez mon retard*)

Para pedir algo :

- ❖ ¿Por favor me permite ?
- ❖ Oiga señora por favor
- ❖ Oye
- ❖ Me puede (s) indicar / decir / informar
- ❖ Me puede (s) hacer un favor (No te importaría repetir
- ❖ ¿Podría apartarse que no veo ?
- ❖ Quisiera (saber , preguntar.....)
- ❖ Échame una mano

Cuando no comprende o no entiende :

No comprendo / no entiendo

Podría usted repetir / podrías (tú) repetir , no he oído bien

Puede usted hablar más despacio/ más alto

¿cómo se dice/se escribe/se pronuncia?

No he oído lo que usted ha dicho

Tengo algo que decir pero no sé como decirlo

Estar de acuerdo :

- ♣ Estoy de acuerdo
- ♣ Estoy conforme con (*ejemplo* :lo que estás diciendo)
- ♣ Estoy a favor
- ♣ Pienso igual que
- ♣ Comparto tu opinión
- ♣ ¡claro / por supuesto, llevas toda la razón ! (*bien sûr , tu as entièrement raison*)
- ♣ Vale , de acuerdo
- ♣ Por supuesto / desde luego , claro que sí (*mais bien sûr*)

Tomar la palabra :

- A mí me toca hablar
- Puedo añadir algo
- Oye , perdona
- Perdona que te corte , pero
- No te importaría repetir
- quisiera decir

Expresar facilidades o dificultades :

Es fácil / difícil

Tengo facilidad / dificultad para

No me cuesta + infinitif # Me cuesta

Me resulta fácil/ difícil

Expresar desacuerdo :

- ⌘ No estoy de acuerdo /No estoy conforme con
- ⌘ Estoy en contra
- ⌘ No estoy de acuerdo en absoluto / no , de ninguna manera
- ⌘ No comparto tu opinión
- ⌘ No digas tonterías
- ⌘ Te equivocas
- ⌘ ¡De eso nada ! (*n'importe quoi !*)
- ⌘ ¡ te estás confundiendo! (*tu es en train de te tromper complètement*)
- ⌘ No me gusta nada lo que estás diciendo

DAR SU OPINIÓN :

- Me parece que
- A mi parecer
- En mi opinión
- En cuanto a mí
- Opino que / creo que / pienso que
- Supongo que
- No tengo ni idea (*aucune idée !*)
- Me da la impresión que
- Me parece que / (no me parece que + subj présent)
- Me cuesta creer que ... (*j'ai du mal à croire que*)

Dar un consejo :

- ✓ Yo que tú .../ en tu lugar yo....
- ✓ Deberías....

Decirlo de otro modo :

- ❖ O sea.../ es decir.....
- ❖ Dicho de otro modo...
- ❖ En otras palabras....

Tener una conversación auténtica :

- ¡vaya ! (*tiens tiens ! / zut...*)
- ¿no me digas? / ¿ de verdad? (*vraiment?*)
- no me lo puedo creer, ¡que no me lo creo! (*je n'y crois pas ; je n'arrive pas à y croire!*)
- ¿en serio? (*c'est pas une blague?*)
- ¿estás de broma ? (*tu plaisantes ?*)
- ¡menuda idea! (*quelle idée !*)
- ¡anda ya ! / ¡ sí hombre! (*à d'autres...*)
- ¡ni hablar! (*c'est hors de question!*)

Pour l'italien :

IN CLASSE

Il professore-la professoressa agli alunni

Buongiorno ragazzi ! Come state ? Tutto bene ?

Sedetevi ! / Seduti !

Facciamo l'appello. Siete tutti presenti ?

Alzate la mano !

Chi è assente oggi ?

Che giorno è oggi ?

Apri i libri a pagina ... ! Chiudete i libri !

Prendete il quaderno degli esercizi a pagina ...

Correggiamo l'esercizio !

Scrivete nel quaderno !

Ascoltate il dialogo !

Ripetete dopo di me !

Parlate più forte !

Silenzio ! Zitti !

Fate la domanda al(la) vostro(a) compagno(a)

Rispondete al(la) vostro(a) compagno(a)

Adesso facciamo quattro gruppi ! Lavorate in gruppo !

Fatevi della domande ! Datevi delle risposte !

Segnate i conti per la prossima volta ! Arrivederci ragazzi !

Il professore-la professoressa a un(%) alunno(a)

Come stai ?

Siediti ! Seduto.a !

Alza la mano !

Apri il libro ! Chiudi il libro !

Prendi il quaderno degli esercizi a pagina ...

Correggi l'esercizio !

Scrivi nel quaderno !

Ascolta il dialogo !

Ripeti dopo di me ! Hai sbagliato, ripeti !

Parla più forte !

Alzati, per favore !

Vieni alla lavagna ! Torna al tuo posto !

Accendi la luce, per favore !

Apri la finestra, per favore !

Fai la domanda al(la) tuo(a) compagno(a) !

Rispondi al tuo compagno-alla tua compagna

L'alunno(a) al professore-alla professoressa

Buongiorno Professore-Professoressa !

Sono in ritardo, mi scusi professore-professoressa

Alla domanda : Come state ? Come stai ? Bene, grazie, e Lei ?

Professore-Professoressa, per favore ...

Come si dice in italiano ... ?

Professore-Professoressa, può ripetere per favore

non ho sentito-non ho capito

Possiamo accendere la luce / Possiamo aprire la finestra, per favore ?

Arrivederci ! ArrivederLa Professore-Professoressa !

Exemple de fiche synthétique de séquence

Titre de la séquence :			
Problématique de la séquence :			
Niveau :	Classe :	Axe/Déclinaison culturel(le) du programme :	
Activité langagière évaluée :			
Tâche finale :			
Objectifs de la séquence			
Objectifs culturels :			
Objectifs linguistiques :	Objectifs grammaticaux :	Objectifs lexicaux :	Objectifs phonologiques :
Objectifs pragmatiques :			
Objectifs sociolinguistiques :			
Pré-requis :			
Déroulement de la séquence :			
Axes d'amélioration :			

Exemple de fiche synthétique de séquence complétée (allemand)

Die Geschichte vom roten Ampelmännchen - Jutta Trump

Attention ! Cette fiche offre une ou plusieurs pistes possibles. Il s'agira de ne choisir qu'une problématique et qu'une tâche finale parmi celles proposées. L'exemple de la séquence qui suit s'appuie sur ce qui apparaît en bleu. Elle est incomplète (pas d'évaluation, par exemple) et pourrait être totalement différente avec les mêmes supports mais avec une autre problématique ou une autre tâche finale.

Niveau :	Fin Cycle 4 - B1
Supports :	Texte fictif - Kurzgeschichte : Die Geschichte vom roten Ampelmännchen Kleine Ampelmännchengeschichte Sachtext - Article Berliner Kurier : Grünphasen zu kurz Images ville de Berlin Images Ampelmännchen in Deutschland + Ostalgie
Notions culturelles :	Langages : langages artistiques, littérature enfantine (Kurzgeschichte, conte) Voyage et migration : Ostalgie Société : la sécurité routière Rencontres avec d'autres cultures
Problématiques possibles :	Ampelmännchen : Fiktion oder Realität ? Verkehrssicherheitszeichen oder Kulturobjekt ?
Tâches finales possibles :	Théâtraliser l'histoire Transformer la Kurzgeschichte en Hörspiel Ecrire une Kurzgeschichte en personnalisant un autre élément du paysage urbain (panneau, moyen de transport, enseigne ...) Racontar un élément historique d'une ville sous forme de conte
Activités langagières :	Lire : Suivre la trame narrative d'un récit clairement structuré A2 Comprendre l'enchaînement des faits dans des textes de fiction. B1 Comprendre un récit factuel, l'expression de sentiments B1 Interpréter un texte B1 Parler en continu : Décrire des événements A2 – B1 Formuler des hypothèses sur un contenu A2 – B1 Mettre en voix, interpréter Racontar, expliquer, reformuler, présenter B1 Réagir et dialoguer : Exprimer un avis, manifester un sentiment, Echanger des informations B1 Ecrire : Résumer, rendre compte Ecrire une histoire, une courte description d'un événement Produire de manière autonome des phrases reliées entre elles pour relater des événements, des expériences. A2 Rendre compte de faits et d'événements. B1 Faire le compte rendu d'expériences en décrivant ses sentiments et ses réactions dans un texte simple et articulé. B1
Projet linguistique	Le schéma narratif – connecteurs Le prétérit L'expression des sentiments : Streit, Beleidigung, Ärger, Neid, schimpfen, sich streiten, jn anschreien, die Nase voll haben, der Hass, wütend auf sich selbst sein, jn gern haben, sich schuldig fühlen, Stress, bereuen, ein schlechtes Gewissen haben / Gewissensbisse bekommen, selbstsüchtig, sich versöhnen, sich wieder vertragen ... La circulation en ville, les éléments de sécurité routière : die Verkehrsampel, der Verkehr, der Fußgängerüberweg/der Zebrastreifen/der Straßenübergang, die Straße überqueren, der Autofahrer, jn überfahren, mit jm zusammenstoßen, aussteigen, sich nähern, der Unfall ...

	L'expression de l'hypothèse : <i>vielleicht, wahrscheinlich, es könnte sein, wir können uns vorstellen, dass..., möglicherweise/est ist möglich ...</i> Objectifs phonologiques : l'exclamation (accentuation) et le „Ich-Laut“
--	---

	PRESENTATION DU PROJET PEDAGOGIQUE				
Tâche finale à décliner :	Séance1	Séance 2	Séance 3	Séance 4	Séance 5 ...
Supports retenus (titre et type de document)					
Tâches intermédiaires (Entraînements)					
Thème(s) d'étude pour l'acquisition des repères culturels et savoirs lexicaux associés (voir programme)					
Activités / mise en œuvre					
Eléments interdisciplinaires éventuels					
Liens éventuels avec : LES PARCOURS (avenir, éducation artistique et culturel, citoyen, santé) EN LP : LE CHEF D'ŒUVRE LA CO-INTERVENTION EN SECTION EURO LES OPTIONS DE TERMINALE LES PROJETS D'OUVERTURE INTERNATIONALES					
Disposition de la salle (Groupes, binômes, tables en épi, en U, en ilots...)					
Usage pédagogique des TICE					
Type d'évaluation					